

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓				

PRATIQUE AVEC SCIENCE.

REVUE AGRICOLE

MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Deputé du Comté de Richelieu à l'Assemblée Législative,
Elève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon, Seine et Oise, France
et du Collège Royal Agricole de Cirencester, Gloucestershire, Angleterre—Membre
de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris &c., &c.*

OCTOBRE 1863.



SPARGERE COLLECTA.

BUREAUX A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, No. 108 RUE CRAIG,
MONTREAL.

PROGRES AVEC PRUDENCE.

ABONNEMENT \$1 PAR AN PAYABLE D'AVANCE.

LE SOL, C'EST LA PATRIE; AMÉLIORER L'UN, C'EST SERVIR L'AUTRE.

LE PLUS PUISSANT ENGRAIS, C'EST LA SUEUR VOLONTAIRE DE L'HOMME LIBRE.

REVUE AGRICOLE.

OCTOBRE.

SOMMAIRE:—Partie Officielle.—Assemblée Annuelle de l'Association Agricole du Bas Canada—Choix du lieu de la prochaine Exposition Provinciale—Liste des prix décernés à l'Exposition Provinciale Agricole de Montréal—1e Division Espèces Chevalline, Bovine, Ovine, Porcine et Galline—2e Division Produits—3e Division Matériel Agricole—Tableau des Expositions de Comté—**Partie Non-Officielle.**—L'Exposition Provinciale Agricole de Montréal comme ensemble—Les instruments Aratoires—Les Charrues en fer et en bois—Les Butteurs et autres Instruments employés à la préparation du sol—aux récoltes et aux transports—à la préparation des produits—La permanence des Expositions Provinciales et les Concours Régionaux—Les Concours Agricoles et les Ecoles d'Agriculture—Acte pour changer l'époque des assemblées annuelles de nos Sociétés d'Agriculture—Octroi de \$1000 à neuf de nos Comtés—La Colonisation et notre Organisation Agricole—L'octroi du Gouvernement en faveur de l'Enseignement Agricole—Notre Nouveau Volume—**Voyages Agronomiques.**—De Carleton à la Rivière Metapedia—Les sauvages de Ristigouche—Le Départ en Canot—La Rivière Metapedia—Etablissement à l'embouchure du Metapedia—Campement sur la Rivière Metapedia—Le Chemin Metapedia—La pêche au flambeau—La Colonie Acadienne de Rustico—Le petit Lac Metapedia—Une nuit d'épreuves—Le grand Lac Metapedia—Du Lac Metapedia à Sic Flavie—De Rimouski à Cacouna.—**Travaux de la Ferme.**—Travaux du Mois—Les labours d'automne dans les sables—Préparation du sol pour les plantes sarclées—Quelle est la meilleure manière d'arracher les patates—Conservation des patates.—**Animaux de la Ferme.**—Mise en Stabulation des animaux—Les animaux à l'abreuvoir—Les Abeilles en Octobre—La Conservation des Oiseaux et le projet de loi du Conseil Législatif.—**Matériel et Construction.**—Les bâtiments de Ferme—Leur Construction—Leur Température—Les portes—Les fenêtres.—**Département Horticole.**—Arbres fruitiers forcés dans l'appartement—Les fraisiers—Les framboisiers—Les groseilliers—Les cerisiers nains—Ananas cultivé dans l'appartement—Couronne de l'Ananas—Lavage des feuilles—Rempotage.

Partie Officielle.

ASSOCIATION AGRICOLE DU BAS-CANADA.
Montréal, 18 Septembre, 1863.

L'association agricole du Bas-Canada, s'est réunie ce 18me jour de Septembre, 1863 sur le terrain de l'exposition, conformément à l'avis inséré dans la Revue Agricole.

Membres présents—W. L. Felton, Ecr. Président, O. Duval, Ecr. 1er Vice-Président, W. Boa, Ecr. 2nd Vice-Président.

Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

T. E. Campbell, Ecr. Vice-Président, L'Honble. Ministre d'agriculture, Honble. P. Chauveau, O. E. Casgrain, Honble. U. Archombault, N. Dostoler, Revd. Filote, Dr. C. Taché.

Chambre des Arts et Manufactures.

B. Chamberlin, Président, H. Bulmer, Vica-Président, A. Murray, Secrétaire. Messrs. W. Rodden, Dun. Brown, Day. Brown, H. Lyman, E. Beckett, G. Weaver, A. A. Stevenson.

Présidents des Sociétés d'Agriculture.

N. H. Blais.....Montmagny.
A. C. Fortier.....Bellechasse.
J. H. Schuyler.....Huntingdon.
E. Jones.....Argenteuil.
L. A. Bertrand.....Témiscouata
L. L. Desaulniers.....St. Maurice.
J. Wurtele.....Yamaska.
M. L. Elkins.....Brome.
J. Melrose.....Montcalm.
F. Décoteau.....Nicolet No. 2.
J. Fortin.....Maskinongé.

P. Lagueux.....Lévis.
A. Dionne.....L'Islet.
P. Ouimet.....Laval.
J. Laurin.....Comté de Québec
T. Walker.....Lothbinière No. 1.
A. Steven.....Sherbrooke.
G. W. S. Browne.....Drummond No. 2
W. Boa.....Jacques-Cartier.
G. Ferland.....Berthier.
P. Lamothe.... St. Hyacinthe.
L. Levesque.....Joliette.
L. Benoit.....Chambly.
G. Desbarats.....Montréal.
H. Brodie.....Hochelaga.
J. W. Blackwood.....Shefford.
O. Duval.....Trois-Rivières.

Vice-Présidents des Sociétés d'Agriculture.

N. Lavoie.....L'Islet.
G. Cross.....Chateauguay.
A. Henderson.....Huntingdon.
J. B. Scott.....Beauharnois.
R. Ryers.....Argenteuil.
S. Baker.....Missisquoi.
P. Latraverse.....Richelieu.
W. McGeoh.....Deux-Montagnes.
L. Beaubien.....Nicolet No. 2.
E. Caron.....Maskinongé.
C. Rhéaume.....Comté de Québec
A. Kay.....Shefford,
H. Beckett.....Sherbrooke.
J. Stockwell.....Richmond.
J. B. Scott.....Beauharnois.
L. Bilodeau.....Cité de Québec.
G. Lanaudière.....Joliette.

F. Beaudry.....	Hocholaga.
J. Currie.....	Soulanges.
F. X. Marin.....	St. Hyacinthe.
Delegues des Societes d'Agriculture.	
A. Lothrop.....	Wolfe.
Dr. Tetu.....	} Kamouraska.
T. Dionne.....	
P. Forgues.....	Bellechasse.
A. McEachern.....	Chateauguay.
J. Browning.....	Beauharnois.
A. Bruno.....	Richelieu.
D. Masson.....	Deux-Montagnes.
A. H. de Caussin.....	Montcalm.
F. M. Guay.....	Levis.
J. Dunn.....	} Laprairie.
A. Ste. Marie.....	
R. N. Watts.....	Drummond No 1.
N. Lecavallier.....	Jacques Cartier.
J. Mairs.....	Drummond No 2.
E. Guilbault.....	} Joliette.
J. B. Renaud.....	
J. Lefavre.....	Brome.
G. Dumesnil.....	Soulanges.
A. Archambault.....	Vercheres No. 1.
W. Moore.....	Cité de Québec.
Jos. Pothier.....	Trois-Rivières.
Lefavre.....	Lotbinière.

Mr. le Major Campbell, secondé par l'Honble. Archambault propose que M. O. Duval soit élu Président de l'Association agricole du Bas-Canada pour 1863-4 adopté à l'unanimité.

Mr. le Major Campbell secondé par le Revd. Pilote propose que Mr. W. Boa soit élu 1er Vice-Président, adopté à l'unanimité.

L'Honble. P. O. Chauveau secondé par Dr. C. Taché propose que Mr. le Dr A. C. Fortier de Bellechasse soit élu 2nd Vice-Président. Adopté à l'unanimité.

Mr. Joseph Laurin secondé par le Dr. Fortier propose: Que la prochaine exposition provinciale ait lieu à Québec.

Mr. Desaulniers secondé par M. Duval propose en amendement que les mots "Trois Rivières" soient mis au lieu de Québec, dans la motion principale.

Mr. Bruneau secondé par J. Wurtele propose en amendement à l'amendement que la ville de Sorel soit choisie comme le lieu de la prochaine exposition provinciale.

L'amendement à l'amendement est perdu sur la division suivante. Pour 35, contre 34.

L'amendement de M. Desaulniers étant alors mis aux voix est perdu sur la même division.

Mr. Blackwood secondé par Mr. Brown-

ing propose alors en amendement à la motion principale que la prochaine exposition provinciale ait lieu à Montréal.

Cette motion étant mise aux voix est adoptée sur la division suivante. Pour 54 contre 35.

La motion principale mise aux voix est perdue sur même division.

Mr. Wurtele secondé par Mr. Rodden propose: Que son Honneur le Maire de Montreal, (dans le temps) Mr le Président de la chambre d'agriculture du Bas-Canada et Mr. le Président de la chambre des arts et manufactures forment le comité local avec pouvoir de s'adjoindre le nombre de personnes nécessaires, et que le conseil de l'association prescrive les devoirs du dit comité local.

Mr. Boa suggère que l'exposition provinciale ait lieu dans la 2me ou 3me semaine de Septembre.

Mr. le Major Campbell secondé par Mr. Chamberlin propose que M. le Président quitte le fauteuil et que l'Hon. U. Archambault le remplace.

Il est alors résolu que les remerciements de cette assemblée soient votés à W. L. Felton eer. pour la manière habile avec laquelle il a présidé aux affaires de l'Assciation agricole.

Et l'assemblée s'ajourne.

(Par ordre)

GEORGES LECLERE.

Sec. Ass. agric. B. C.

LISTE DES PRIX DECERNES A MONTREAL.

1e SUBDIVISION—ESPECE CHEVALINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de gros trait
 1e Sec.—Mâles, 1,300 lbs et au-dessus, David Reid, So Georgetown; Robert Kilgour, Laprairie, (Soc. d'Ag.) Beauharnois.
 2e Sec.—Mâles de 3 ans, Charles Crawford, Petite Côte, Samuel Johnson, Côte St. Louis. 3e Sec.—Mâles de 2 ans, Samuel Johnson, Côte St. Louis, N. Grenier, St. George. 4e Sec.—Poulin de l'année, David Benning, N. Georgetown, J. B. Grenier, St. Louis Digonague: 5e Sec.—Femelles pesant 1.200 lbs. et leurs Poulins, Chas. Crawford, Petite Côte; Samuel Johnson, Côte St. Louis; Hugh McDonald, Lachine. 6e Sec.—Femelles de 3 ans, Jacques Leonard, Pointe aux Trembles; James Logan, Farme Rockfield; Chas. Crawford, Petite Côte. 7e Sec.—Femelles de 2 ans, Chas. Crawford, Petite Côte; James Logan, James Logan. 9e Sec.—Paire de Chevaux

de trait, au-dessus 1,300 lbs Chs. Crawford, Petite Côte; James Logan, Farme Rockfield.

2e Classe—Animaux Males et Femelles de Trait Moyen.

1e Sec.—Mâles, 1300 lbs et au-dessous, Oot. Truteau, Longue Pointe; P. Lachance, Laprairie; H. Bousquet, Longueuil.
2e Sec.—Mâles de 3 ans, Michel Scullion, Ste. Foye; A. Kimpton, Ste. Thérèse; G. Smith, Lachine. 3e Sec.—Mâles de 2 ans, V. Dupuis, St. Jacques le Mineur; L. Verdon, St. Laurent; T. Cunningham, Georgetown. 5e Sec.—Femelles au-dessous de 1200 lbs et leurs Poulins, S Allan, Pointe aux Trembles; X. Lacroix, Ste. Scholastique. 6e Sec.—Femelles de 3 ans, X. Lacroix, Ste. Scholastique. 8e Sec.—Femelle de l'année, X. Lacroix, Ste. Scholastique. 9e Sec.—Paire de Chevaux de trait, au-dessous de 1300 lbs Hugh McDonald, Lachine; Ls. Brousseau, St. Hubert.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de Trait Leger.

1e Sec.—Mâles, 1000 lbs et au-dessus, J. Main, Melbourne; McLellan, Lacombe, Jas. McGivernay, Dunham. 2e Sec.—Mâles de 3 ans, J. P & T. A. Dawes, Lachine. 5e Sec.—Femelles pesant 1,200 lbs et leurs Poulins, J. P & T. A. Dawes, Lachine. 6e Sec.—Femelles de 2 ans J. P & T. A. Dawes, Lachine. 9e Sec.—Pair de carrossiers, au-dessous 1000 lbs J. Coote, London; J. Coote, London, G. A. Massue, St. Aimé. 10e Sec.—Chevaux de Carrosse seuls, J. B. Audet, St. Gervais. 11e Sec.—Chevaux de selle, J. Penner, Rivière St. Pierre; O. Teasel, Montreal; J. Scott, Rivière St. Pierre.

4e Classe—Animaux Males et Femelles Pur-Sang.

1e Sec.—Mâles, pur-sangs to tout âge, H. Brodie, Tanneries, Ouest; Wm. Bennett, Montréal; S. Beaty, Markham. 5e Sec.—Femelles pures-sangs et leurs Poulins, W. Bennett, Montréal.

2e SUBDIVISION—ESPECE BOVINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de Race Durham.

1e Sec.—Mâles de 4 ans, et au-dessus, A. Kimpton, Ste. Thérèse; D. Westover, Dunham; A. Barbeau, St. Constant. 2e Sec.—Mâles de 3 ans, A. O. Kellam, Compton. 3e Sec.—Mâles de 2 ans, E. Longley Waterloo; Jas. Hughes, Côte St. Louis. 4e Sec.—Mâles de 1 an, A. St. Marie, Laprairie; W. Crawford, Québec; J. Snell, Edmonston. 5e Sec.—Mâles de l'année, au-dessous de 1 an, J. Snell, Edmonston; G. Millar, Markham; S. Baker & Son,

Dunham; Wm. Vaughan, St. John. 6e Femelles de 4 ans, et au-dessous, S. Baker & Son, Dunham; F. E. Wadleigh, Hatley, G. Miller, Markham; A. O. Kellam, Compton; S. Beaty, Markham. 8e Sec.—Femelles de 2 ans, A. O. Kellam, Compton; G. Miller, Markham; J. Hughes, Montréal J. Hughes, Montréal. 9e Sec.—Femelles de 1 an, Wm Crawford, Québec; O O Killam, Compton; Mr. Vaughan, St. John. 10e Sec.—Femelles de l'année, au-dessous de 1 an, S Baker & Son, Dunham do do; G. Eillar, Markham.

2e Classe—Animaux Males et Femelles de race Hereford.

1e Sec.—Mâles de 4 ans et au-dessus, R Kimpton, Roxton; J Sweet, Granby. 4e Sec.—Mâle de 1 an, R Kimpton, Roxton. 5e Sec.—Mâle au-dessous de 1 an, R Kimpton, Roxton. 6e Sec.—Femelles de 4 ans et au-dessus, R Kimpton, Roxton; do. do. 7e Sec.—Femelles de 3 ans, R Kimpton; F E Wadleigh, Hatley; P Fallon, Lachine. 8e Sec.—Femelles de 2 ans, R Kimpton, Roxton; P Fallon, Lachine. 9e Sec.—Femelle de 1 an, R Kimpton. 10e Sec.—Femelle au-dessous de 1 an, R Kimpton.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de race Devon.

1e Sec.—Mâles de 4 ans et au-dessus, Chas Curtis, Darlington; Allan Lothrop, Dudswell; P Fallon, Lachine. 2e Sec.—Mâle de 3 ans, C Rothrop, Ascot. 3e Sec.—Mâle de 2 ans, E Longley, Waterloo. 4e Sec.—Mâle de 1 an, C Curtis, Darlington. 5e Sec.—Mâles au-dessous de 1 an, E Longley, Waterloo; C. Curtis, Darlington. 6e Sec.—Femelles de 4 ans et au-dessus, C Curtis, Darlington; P Fallon, Lachine; C Curtis, Darlington. 7e Sec.—Femelles de 3 ans, C Curtis, Darlington; E Longley, Waterloo. 8e Sec.—Femelles de 2 ans, E Longley, Waterloo; C Curtis, Darlington; P Fallon, Lachine; E. Longley, Waterloo. 9e Sec.—Femelles de 1 an, E Longley, Waterloo; C Curtis, Darlington. 10e Sec.—Femelles au-dessous de 1 an, C Curtis, Darlington; E Longley, Waterloo.

4e Classe—Animaux Males et Femelles de race Ayrshire.

1e Sec.—Mâles de 4 ans et au-dessus, C A M Globensky, St. Eustache; J Symonds, St. Louis de Gonzague; J B & T A Dawes, Lachine; J Hughes, Côte St. Louis. 2e Sec.—Mâles de 3 ans, J Smith, Pointe Claire; J Logan, Montreal; J Lanouette, Tannery Ouest; A Somerville, Lachine. 3e Sec.—Mâles de 2 ans, Société

d'agriculture, Beauharnois; C Crawford, Petite Côte; W Morrin, St Augustine; B Desiauniers, Lachine. 4e Sec.—Mâles de 1 an, C Crawford, Petite Côte; Belair, St Reso; J Drummond, Petite Côte; Jas Logan, Montréal. 5e Sec.—Mâles au-dessous de 1 an, W Morrin, St Augustine; J P & T A Dawes, Lachine; C A M Globensky, St Eustache. 6e Sec.—Femelles de 4 ans et au-dessus, J Logan, Montréal; J P & T A Dawes, Lachine; C Crawford, Petite Côte; J Logan, Montréal. 7e Sec.—Femelles de 3 ans, J Logan, Montréal; J P & T A Dawes, Lachine; J Drummond, Petite Côte. 8e Sec.—Femelles de 2 ans, Dr Conant, St Jacques Achigan; Cam Globensky, St Eustache; J P & T A Dawes, Lachine; C Crawford, Petite Côte. 9e Sec.—Femelles de 1 an, Cam Globensky, St Eustache; C Crawford, Petite Côte; J P & T A Dawes, Lachine; Cam Globenski, St Eustache. 10e Sec.—Femelles au-dessous de 1 an, J P & T A Dawes, Lachine; Cam Globenski, St Eustache; J Logan, Montréal; J P & T A Dawes, Lachine.

4e Classe—Animaux Males et Femelles de Race Galloway.

1e.—Mâles de 4 ans et au-dessus John Morris, Ste Thérèse; James Greenshields, Rivière St Pierre. 4e Sec.—Mâles de 1 an John Morris, Ste Thérèse; John Snell, Edmonston. 5e Sec.—Mâles au-dessous de 1 an, John Snell, Edmonston; John Morris, Ste Thérèse. 6e Sec.—Femelles de 4 ans et au-dessus, J Greenshields, Rivière St Pierre, S Morris, Ste Thérèse; J Snell, Edmonston; J Morris, Ste Thérèse. 7e Sec.—Femelles de 3 ans, G Miller, Markham, J Morris, Ste Thérèse. 8e Sec.—Femelles de 2 ans, J Greenshields, Rivière St Pierre; J Morris, Ste Thérèse. 9e Sec.—Femelles de 1 an, J Snell, Edmonston; G Miller, Markham; J Morris, Ste Thérèse. 10e Sec.—Femelles de l'année, Geo Miller, Markham; J Greenshields, Rivière St Pierre; J Morris, Ste Thérèse.

6e Classe—Animaux Males et Femelles de Races Canadiennes Diverses.

2e Sec.—Mâles de 3 ans, H Moss, Ste Foie; P McNaughton, Godmanchester; J Rose, Melbourne. 3e Sec.—Mâles de 2 ans, H Fraser, Lachute; W Vaughan, St Johns. 4e Sec.—Mâles de 1 an, F E Wadleigh, Hatley; J Snowdon, Côte St Luc. 5e Sec.—Mâles de l'année, A Ste Marie, Laprairie. 6e Sec. Femelles de 4 ans, Jas Snowdon, Côte St Luc; J Rose, Melbourne; J Drummond, Petite Côte; J B Dagenais,

Sté Rose. 7e Sec.—Femelles de 3 ans, J Snowdon, Côte St Luc; J Shields, Rivière St Pierre; A Kimpton, Ste Thérèse; Jas Greenshields, Rivière St Pierre. 8e Sec.—Femelles de 2 ans, Jas Mairs, Durham; A O Kellam, Compton; Wm Vaughan, St Johns; J Rose, Melbourne. 9e Sec.—Femelles de 1 an, A O Kellam, Compton; J Frothingham, Montréal, M Fregeau, St Césaire; A M Globenski, St Eustache.

7e Classe—Animaux Gras et de Travail.

2e Sec.—Vaches Grasses, G Miller, Markham; A B Foster, Shefford; E Longley, Waterloo. 3e Sec.—Paires de Bœufs de Travail A B Foster, Shefford; A O Kellam, Compton. 5e Sec.—Attelages de 10 Paires de Bœufs du même Township, A B Foster, Shefford; do do; S Baker & Son, Durham.

3e SUBDIVISION—ESPECE OVINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de Race Leicester.

1 Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, J Snell, Edmonston; do do; Alfred Jeffery, Vaughan. 2e Sec.—Mâles de 1 an, J Snell, Edmonston; do do; A Ste Marie, Laprairie. 3e Sec.—Mâles de l'année, A Jeffery, Vaughan; G Winterbottom, Lacolle; D Morris, Elgin. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus, J Snell, Edmonston; A Ste Marie, Laprairie; A Jeffery, Vaughan. 5e Sec.—Femelles de 1 an, A Jeffery, Vaughan; O Ste Marie Laprairie; G Nutter, Markham. 6e Sec. Femelles de l'année, A Jeffery, Vaughan; J B Dagenais, Ste Rose; A Roy, Granby.

2e Classe—Animaux Males et Femelles de Race Coltswoold.

1e Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, G Miller, Markham; J Snell; Edmonston; do do. Mâles de 1 an G Miller, Markham; J Snell, Edmonston. A Jeffery, Vaughan. 3e Sec.—Mâles de l'année, G Miller, Markham; A Jeffery, Vaughan; G Winterbottom, Lacolle. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus G Miller, Markham; J Snell, Edmonston; A Jeffery, Vaughan. 5e Sec.—Femelles de 1 an, G Miller, Markham; A Jeffery, Vaughan; E Longley, Waterloo. 6e sec. Femelles de l'année, G Miller, Markham; S Bessette, St Mathias; H Winterbottom, Lacolle.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de Races diverses a laine longue.

1e Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, S Beaty, Markham; S Bessette, St Mathias; J B Dagenais, Ste Rose. 2e Sec.—Mâles de 1 an, G Miller, Markham; J Snell, Edmonston; A Jeffery, Vaughan. 3e Sec.—

Mâles de l'année, J B Dagenais, Ste Rose ; G Miller, Markham, L Brosseau, St Hébert. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus, G Miller, Markham ; J Snell, Edmonston ; S Bessette, St Mathias. 5e Sec.—Femelles de 1 an, H Winterbottom, Lacolle ; B T Dagenais, Ste Rose. 7e Sec. Femelles de l'année, G Miller, Markham ; S Bessette, St Mathias ; J B Dagenais, Ste Rose.

4e Classe—Animaux Males et Femelles de Race South Down.

1e Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, E Longley, Waterloo ; A Jeffery, Vaughan ; A Stevens, Ascot. 3e Sec.—Mâles de l'année, F W Wallace, Chambly. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus, A Jeffery, Vaughan ; F W Walker, Chambly. 5e Sec.—Femelles de 1 an, F W Walker, Chambly. 6e Sec.—Femelles de l'année, F W Walker, Chambly.

5e Classe—Animaux Males et Femelles de Race Cheviot.

1e Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, G Miller, Markham ; M Dubuc, St Mathias, E Longley, Waterloo. 3e Sec.—Mâles de l'année, G Miller, Markham ; M Dubuc, St Mathias ; G Miller, Markham. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus, G Miller, Markham ; E Longley, Waterloo. 5e Sec.—Femelles de 1 an, G Miller, Markham. 6e Sec.—Femelles de l'année, Geo Miller, Markham.

6e Classe—Animaux Males et Femelles de Race diverses a laine courte.

1e Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, G Miller, Markham ; F Cookman, Lacolle ; D Martin, St Esprit. 2e Sec.—Mâles de 1 an G Miller, Markham. 3e Sec.—Mâles de l'année, F Cookman, Lacolle ; G Millar, Markham. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus, M Dubuc, St Mathias ; E E Wadleigh, Hatley ; A Miller, Markham. 5e Sec.—Femelles de 1 an, G Miller, Markham. 6e Sec.—Femelles de l'année, Geo. Miller, Markham ; M Dubuc, St Mathias ; E Longley, Waterloo.

7e Classe—Animaux Males et Femelles de Races Merinos-Saxonnes.

1e Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, S Baker & Son, Markham ; E Longley, Waterloo. 3e Sec.—Mâles de l'année, E Longley, Waterloo. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus, E Longley, Waterloo. 5e Sec.—Femelles de 1 an, E Longley, Waterloo. 6e Sec.—Femelles de l'année, E Longley, Waterloo.

8e Classe—Animaux Males et Femelles de Races diverses a laine fine.

1e Sec.—Mâles de 2 ans et au-dessus, E Longley, Waterloo, D Martin, St Esprit.

3e Sec.—Mâles de l'année, E Longley, Waterloo. 4e Sec.—Femelles de 2 ans et au-dessus, E Longley, Waterloo ; S Bessette, St Mathias. 5e Sec.—Femelles de 1 an, E Longley, Waterloo. 6e Sec.—Femelles de l'année, E Longley, Waterloo.

9e Classe—Animaux Gras.

1e Sec.—Couple de Moutons Gras, John Scott, Montreal ; T Walker, St Sylvestre. 2e Sec.—Couples de Brebis Grasses, A Jeffery, Vaughan ; D Benning, Georgetown N ; T Walker, St Sylvestre.

4e SUBDIVISION—ESPECE PORCINE.

1e Classe—Animaux Males et Femelles de grande race Yorkshire.

1e Sec.—Mâles de 1 an et au-dessus, Dr. Genant, St. Jacques l'Achigan. 2e Sec.—Mâles de l'année, James Logan, Montreal. 3e Sec.—Femelles de 1 an et au dessus, James Logan, Montreal, Dr. Genant, St. Jacques l'Achigan, James Logan, Montreal. 4e Sec.—Femelles de l'année, James Logan, Montreal, Wm Vaughan, St. Johns.

2e Classe—Animaux Males et Femelles de la Grande race Berkshire.

3e Sec.—Femelles de 1 an et au-dessus, James Park, Ste. Marthe.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de Grandes races diverses.

1e Sec.—Mâles de 1 an et au-dessus, C A M Globenski, St. Eustache, John Jackson, Côte St. Paul. 2e Sec.—Mâles de l'année, C A M Globenski, St. Eustache, H Moss, Ste. Foye. 3e Sec.—Femelles de 1 an et au-dessus, C A M Globenski, St. Eustache. 4e Sec.—Femelles de l'année, C A M Globenski, St. Eustache, H Moss, Ste. Foye.

4e Classe—Animaux Males [et Femelles de race Suffolk.

1e Sec.—Mâles de 1 an et au-dessus, J H & T A Dawes, Lachine, Smith, Lachine, Brown, Longue Pointe. 2e Sec.—Mâles de l'année, James Drummond, Petite Côte, James Snodown, Côte St. Luc, M Globenski, St. Eustache. 3e Sec.—Femelles de 1 an et au-dessus, James Buchanan, St. Michel, James Logan, Montreal, Drummond Petite Côte. 4e Sec.—Femelles de 1 an et au-dessus, C A M Globenski, James Snodown, Côte St. Luc.

5e Classe—Animaux et Femelles de la Petite race Berkshire.

1e Sec.—Mâles de 1 an et au-dessus, Alph. Kimpton, Ste. Therese, Jas. Drummond, Petite Côte, 2e Sec.—Mâles de l'année, L Verdon, St. Laurent, James Park, Ste. Marthe. 3e Sec.—Femelles de 1 an

et au-dessus, L Verdon. 4e Sec.—Femelles de l'année, G B Chapol, Ascot, B Chapel.

3e Classe—Animaux Males et Femelles de Petites races diverses.

1e Sec.—Mâles de 1 an et au-dessus, C A M Globenski, St. Eustache, F G Marchand, St. Jean. 2e Sec.—Mâles de l'année, C A M Globenski, St. Eustache, C A M Globenski, St. Eustache, Alphonse Wilscame, Tanneries Ouest. 3e Sec.—Femelles de 1 an et au-dessus, C A M Globenski, St. Eustache, F G Marchand, St. Jean, O Fisher, Ascot. 4e Sec.—Femelles de l'année, C A Globenski, St. Eustache, F G Marchand, St. Jean.

5e SUBDIVISION—ESPECE GALLINE.

1e Sec.—Dorkings blancs, J. Green-shields, Rivière St. Pierre. 2e Sec.—Dorkings spangled, J P & T A Dawes, Lachine, John Morris, Ste Thérèse. 5e Sec.—Polonais dorés, James McGrath, Pointe St. Charles. 6e Sec.—Polonais argentés, Jas. McGrath, Pointe St. Charles, Hugh Brodie, Tanneries Ouest. 7e Sec.—Polonais de combat, T Watson, Montreal. 9e Sec.—Cochin-chinois, Shanghai, Canton, ou Braham, Poitra, James Logan, Montreal, Wm Farris, Sorel. 10e Sec.—Espagnols, Jas. Logan, Montreal. 11e Sec.—Javas noirs, Jas Logan, Montreal. 15e Sec.—Pattés, Jas McGrath, Pointe St. Charles, Hugh Brodie, Tanneries Ouest. 16e Sec.—Dindes blancs, G E Molson, Lennoxville. 20e Sec.—Oies, Jacques Leonard, Pointe aux Trembles, J Greenshields, Rivière St. Pierre. 21e Sec.—Oies de Chine, Hugh Brodie, Tanneries Ouest. 22e Sec.—Oies de Nor-Jos Quimet, St. Athanase, Joseph Christin Montreal. 24e Sec.—Canards, J P & T A Dawes, Lachine, R Evans, Rougemont. 25e Sec.—Canards d'Aylesberg, Hugh McDonald, Montreal, James Logan, Montreal. 30e Sec.—Collections de Pigeons, James James McGrath, Pointe St. Charles.

2e DIVISION—PRODUITS.

1e Classe—Cereales et Graines.

1e Sec.—Blés blancs d'automne, James Logan, Montreal, A Kimpton, Ste. Thérèse P Fallon, Lachine. 2e Sec.—Blés roux d'automne, Jas Smith, Pointe Claire, F Perrault, L'Assomption, E Caron, Rivière du Loup. 3e Sec.—Blés blancs de printemps, R Brodie, Côte St. Pierre, J Currie, Rivière Beaudette, James Allan, Pointe aux Trembles. 3e Sec.—Blés roux de printemps de 1 an, Montreal, Wm Vaughan, St.

Jean, J A McNaughton, Huntington. 5e Sec.—Grge à deux rangs, James Logan, Montreal, A Rocheleau, St. Bruno, D Graham, Ormeton, M Hamel, Ste Foye. 8e Sec.—Avoine blanche, Jas Logan, Montreal, Wm Farris, Sorel, Jas Drummond, Petite Côte. 10e Sec.—Pois, T Robinoux, St. Philippe, Wm Vaughan, St. Jean, J A Hutignon. 11e Sec.—Pois marrowfat, Dan Batcheldor, Rougemont. 12 Sec.—Vescès, T Robidoux, St. Philippe, James Shields, Lachine, James Logan, Montreal. 13e Sec.—Fèves blanches, Wm Vaughan, St. Jean, Dan Batcheldor, Rougemont, Wm Paris, Sorel. 14e Sec.—Blés d'inde blanc en épis, Pierre Martin, St. Laurent, Wm Vaughan, St. John, R Lecavalier, St. Laurent. 15e Sec.—Blé d'inde jaune en épis. Dan Batcheldor, Rougemont, Jas Parke, Ste. Marthe, Wm Boa, St. Laurent. 16e Sec.—Grinc J B Laberge, No-Georgetown, John Currie, Rivière Beau-kette, F E Wadleigh, Hatley. 17e Sec.—Graine de trèfle rouge, Wm Evans, Montreal, D Martin, St. Esprit. 19e Sec.—Graine de Chanvre, Wm Boa, St. Laurent F M Ossaye, St. Michel. 20e Sec.—Graine de Lin, Paul Dagenais, Ste. Rose, J B Laberge, No Georgetown, Dr. Genand, St. Genand, St. Jacques. 21e Sec.—Graine de Moutarde, Wm Evans, Montreal, P A Lefaiivre, St. Remi. 23e Sec.—Graine de Carotte de Belgique 14 lbs, Wm Evans, Montreal. 24e Sec.—Graines de betterave rouge large (12 lbs) Wm Evans, Montreal. 26e Sec.—Balle de Houblon (112 lbs), B Smith, Barnston, J P & T A Dawes, Lachine, Geo Pomeroy, Stanstead. 27e Sec.—Fèves à cheval, James Logan, Montreal, James Shields, Lachine, Mr. Boa, St. Laurent.

2e Classe—Recoltes Racines.

1re Sec.—Patates Pink-eyed, Mr Scullion, St. Foy; R T Raynes, Montréal. 2e Sec.—Patates Cup, M Scullion, St Foye; Hy Moss, Michael Hamel. 3e Sec.—Patates Garnet Chillis, R T Raynes, Montreal; M Scullion, St Foye; W B Davidson, Tannery Ouest. 4e Sec.—Patates Blanches, J Snowden, Côte St Luc; A St Marie, Laprairie, Charles Crawford, Petite Côte. 5e Sec.—Patates Rouges, J Snowden, Côte St Luc; R T Raynes, Montreal; Hy Moss, St Foye. 6e Sec.—Patates bleues, Hugh Campbell, Côte St Michel; M Scullion, St Foye; Jas Snowden, Côte St Luc; 7e Sec.—Variétés diverses, M Scullion, St Foye; Jas Snowden, Côte St Luc; Wm Boa, St Laurent. 8e Sec.—

Collection de Patates, J Snowden, Côte St Luc; Thos Walker, St Sylvester: Jas Logan, Montreal. 9e Sec.—Navets de Suède. P E Wadbigle, Hatley; J Snowden, Côte St Luc; James Kirnan, Petite Côte. 10e Sec.—Navets Globe blanc, J B Capel, Ascot; M Scullion, St Foye; Geo Kidd, Petite Côte. 11e Sec.—Navets jaunes d'Aberdeen, H Moss, St Foye; M Scullion, St Foye: W. B Davidson, Tannery Ouest. 12e Sec.—20 Carottes rouges, R T Raynes, Montreal; Jas Logan, Montreal; J Snowden, Côte St Luke. 13e Sec.—20 Carottes blanches, J Logan, Montreal; Laurent Verdon, St Laurent; L Laporte, Pointe aux Trembles. 14e Sec.—Betteraves rouges long, (12), A St Marie, Laprairie; P Fallon, Lachine; L Laporte, Pointe aux Trembles. 15e Sec.—Betteraves globe rouges (12), A St Marie, Laprairie; J Logan, Montreal; Robert Brodie, Côte St Pierre. 16e Sec.—Betteraves globe faune, R T Raynes, Montréal; James Logan, Montréal; James Kernan, Petite Côte. 17e Sec.—Betteraves jaunes long, J Drummond, Petite Côte; James Logan, Montréal; Dr Genant, L'Achigan. 18e Sec.—Khol Rabi (12), James Logan, Montréal; R T Raynes, Montréal. 19e Sec.—Betteraves à sucre; (12), Geo Kidd, Petite Côte; J Logan, Montréal; R T Raynes, Montréal. 20e Sec.—Panais (20), W B Davidson, Tannery Ouest; Jas Kennad, Petite Côte; Jas Logan, Montreal. 21e Sec.—Citrouilles (2), Edward Caron, Rivière du Loup; R T Raynes, Montreal; W B Davidson, Tannery Ouest; 22e Sec.—Courges (2) T Montpellier, St Laurent; Jas Logan, Montreal; W B Davidson, Tannery Ouest. 23e Sec.—Tabac en feuilles, Dr Genant, St Jacques. 25th Sec.—Lin en filasse, (112 lbs.) M Scullion, St Foye; J Logan Montreal; M B Southwick, St Hilaire. 26e Sec.—Chanvre (112 lbs.) Wm Boa, St Laurent; F M Ossaye, St Michel; R Lecavalier, St Laurent.

3e Classe—Laiterie.

1re Sec.—Beurre, (56 lbs.) James Drummond, Petite Côte; John McGregor, St Andrews; D Batchelder, Rougemont; A Burwash, St Andrews. 2e Sec.—Beurre (28 lbs.) J McGregor, St Andrews; Wm Boa, St Laurent; Mrs Trenholm, Kingsby; J Greenshields, River St Pierre. 3e Sec.—Fromage, (30 lbs.) Alex Vallence, Huntingdon; James Drummond, Petite Côte; R Brodie, Côte St Pierre; J Logan, Montréal; 4e Sec.—Fromage, Stilton, (14 lbs.)

Allan Lothrop, Dudswell. 5e Sec.—Miel en gâteaux, (10 lbs.) Robt Akin, Côte St Paul; Jas Logan, Montréal: 6e Sec.—Miel en pots, Robt Akin, Côte St Paul; Jas Logan, Montréal. 7e Sec.—Sucre d'étable, (30 lbs.) Dr Genaud, St Jacques; Charles Fisher, Ascot. 8e Sec.—jambon fumé, James Buchanan, St Michel.

3e DIVISION—MATERIEL.

1ere Classe—Instruments destines a la preparation du sol.

1re Sec.—Charrues en fer, J Jeffrey, Petite Côte; Jas Patterson, Montreal; Jas Patterson, Montréal. 2e Sec.—Charrues en bois, Wm Evans, Montréal; M Henry, Waterville; J Jeffrey, Petite Côte. 3rd Sec.—Charrues à labours profonds, Wm Evans, Montréal. 4e Sec.—Charrues sous-sol, M Henry, Waterville; Wm Evans, Montréal. 5e Sec.—Herses lourdes, J Jeffrey, Petite Côte: J Patterson, Wm Evans, Montréal. 6e Sec.—Herses légères, J Jeffrey, Petite Côte; J Patterson, Montréal. 7e Sec.—Herses à billons, W Evans, Montréal; J Patterson, Montréal; 7e Sec.—Rouleau en fer, J Jeffrey, Petite Côte. 9e Sec.—Rouleau en bois, J McCartney, South Georgetown. 10e Sec.—Collection d'instruments à main, Wm Evans, Montréal.

2e Classe—Instruments destines au nettoyage du sol.

1ere Sec.—Scarificateurs ou cultivateurs, Wm Evans, Montréal; J Patterson, Mat Moody, Terrebonne. 2e Sec.—Butteurs, J Jeffrey, Petite Côte; J Patterson, Montréal; W Evans, Montréal. 3e Sec.—Houes à cheval, Wm Evans, Montréal; J Patterson. 4e Sec.—Collection d'instruments à main, Wm Evans, Montréal.

3e Class—Instruments destines aux recoltes

1ere Sec.—Semoirs à toutes graines, Jas Jeffery, Petite Côte; J Logan, Montréal; W Evans, Montréal. 5e Sec.—Faucheuses, J Moody, Terrebonne. 6e Sec.—Moissonneuses, J Smith, Montréal. 7e Sec.—Faucheuses-Moissonneuses, Frost & Wood, Smith's Falls; J Smith, Montréal J. Moody, Terrebonne. 10e Sec.—Faneuse à cheval, C F Painchaud, Varennes; J St Germain, St Hyacinthe. 11e Sec.—Râtaux à cheval, W Evans, Montréal. 12e Sec.—Arracheur de patates, Terrebonne; J McCartney, South Georgetown. 13e Sec.—Wagons, J Jeffrey, Petite Côte. 14e Sec.—Tombereau, J Jeffrey, Petite Côte.

4e Classe.—Instruments destines a la preparation des produits.

1er Sec.—Machine à battre à un cheval,

J Smith, Montréal, M Moody, Terrebonne.
 2e Sec.—Machines à battre à deux che-
 vaux, M Moody, Terrebonne; J Smith,
 Montréal. 3e Sec.—Machines à battre le
 trèfle, Mut Moody, Terrebonne. 4e Sec.—
 Machines à égréner le blé-d'inde, W Evans,
 Montréal. 5e Sec.—Machines à brayer le
 lin, F M Ossay, St Michel. 6e Sec.—
 Machines à brayer le chanvre, W Boa, St
 Laurent. 7e Sec.—Cribes trilleurs, W
 Evans, Montréal; J E Laviolette, St
 Cyprien. 8e Sec.—Tarares, Thos Lyons,
 L'Acadie Station; Wm Evans, Montréal.
 10e Sec.—Appareils à coction, W Evans,
 Montréal. 11e Sec.—Coupe-razines, Wm
 Evans, Montréal. 12e Sec.—Corpe-paille,
 W Evans, Montréal; J Smith, Montréal.
 14e Sec.—Barrates, W Evans, Montréal;
 J Curry, River Beaudett. 15e Sec.—
 Presse à fromage, W Evans, Montréal;
 Geo Pomeroy, Stanstead.

5e Classe—Instruments divers non classes ci-dessus.

2e Sec.—Barrières, R Lewis, Melbourne.
 4e Sec.—Ruchers, R Aiken, Côte St Paul;
 J Curry, River Beaudett.

CONCOURS AGRICOLES DU MOIS D'OCTOBRE.

Bagot Ste. Rosalie,	Octobre	1
Montcalm St. Jacques,	"	1
Ottawa Aylmer,	"	1
Soulanges Soulanges,	"	6
Gaspé No. 2 Gaspé Basin,	"	6
L'Assomption L'Assomption,	"	7
St. Maurice Yamachiche,	"	7
Bonaventure, No. 2 Maria,	"	7
Mégantic, No. 2 Leeds,	"	8
ChAMPLAIN S. Genevieve de Batiscan,	"	8
Bonaventure, No. 2 Carleton,	"	10
Tomiscontata St. Arsene,	"	13
Nicolet No. 1 Beaucour,	"	13
Bonaventure, No. 2 Munn,	"	14
Ottawa, No. 2 Thurso,	"	15
Durchester St. Anselme,	"	15
Rimouski Ste. Lucie,	"	15
Mégantic No. 1 Inverness,	"	15
Bonaventure, No. 2 Cross Point,	Février	17

DEPARTEMENT DES TERRES.

Avis est par les présentes donné qu'environ 250,000 acres des Terres Publiques situées dans les townships de Ham, South Ham, Wolfston, Wollen, et St. Camille dans le Comté de Wolfe, C. E.; seront offertes en vente par Encaen Public au Village de St. Hypolitte, dans le township de Wollen, Vendredi, le sixième jour de Novembre prochain, à midi—Termes—Le prix d'achat en entier devra être payé sur le champ. Pour plus amples informations, s'adresser à l'Agent local J. T. LeBel, Ecr. à Wollen, ANDREW RUSSEL, Ass. Com.

PARTIE NON-OFFICIELLE.

L'EXPOSITION PROVINCIALE DE MONTREAL.

MOUS avons un nouveau succès à enregistrer et à nous féliciter des progrès toujours croissant que fait la cause Agricole dans notre pays. Jamais exposition aussi complète de nos types améliorateurs, de nos produits et du matériel de nos fermes n'a été offerte à l'admiration d'un aussi grand nombre de visiteurs, venus de toutes les parties de la province. Jamais la perfection des formes des animaux exposés n'a mérité plus d'éloges et n'a démontré avec plus d'éloquence la supériorité incontestable des races améliorées, et leur influence dans le perfectionnement de nos races indigènes de toutes les espèces.

Aussi pouvons nous tout attendre des enseignements de notre dernier concours. Déjà un certains nombre d'éleveurs canadiens français sont vaillamment entrés dans la lice de nos grandes Expositions Provinciales et déjà aussi leurs efforts ont été couronnés par de brillants succès. Au nombre de ceux-ci, figure au premier rang Monsieur Globenski, de St. Eustache, dans

le Comté des Deux-Montagnes, dont le nom comme éleveur est aujourd'hui connu dans toute la Province. C'est là une célébrité, croyons nous, qui en vaut bien une autre et dont un plus grand nombre de nos grands propriétaires devraient se montrer jaloux. En Europe nous voyons les têtes couronnées et les plus hauts dignitaires des empires et des royaumes se disputer les premiers prix des concours Agricoles. Ils comprennent que leur mission est de travailler au progrès général et de développer la puissance productive du sol. Pourquoi nos grands propriétaires metteraient-ils moins d'importance à ce rôle éminemment patriotique? Evidemment il y a eu jusqu'ici un oubli regrettable de leur part de la responsabilité qui s'attache à la fortune. Il est temps qu'ils se rappellent que leur avoir se compose d'une partie du capital national et que le pays a droit de leur demander raison de l'espèce d'inaction dans laquelle ils le laissent au grand détriment du progrès général. Espérons que dans un avenir prochain tous comprendront que leur absence de nos concours provinciaux est sans excuse. Déjà

nous avons vu à Montréal quelques noms nouveaux qui promettent pour l'avenir. Mais il ne faut pas que ces nouveaux concurrents s'arrêtent au premier succès, ils doivent nous revenir chaque année plus forts et plus nombreux. Alors nos Expositions Provinciales seront le rendez-vous de tout ce que le pays renferme d'hommes sincèrement à l'œuvre de notre prospérité nationale et une rivalité, pleine d'heureux résultats, en sera la conséquence nécessaire.

Afin de rendre justice à tout ce que nous avons vu nous donnerons dans un certain nombre de numéros le compte-rendu de la dernière Exposition, nous commençons aujourd'hui par les instruments aratoires.

INSTRUMENTS ARATOIRES.

La collection des instruments aratoires prise dans son ensemble est de beaucoup la meilleure que nous ayons vue depuis la création de nos concours provinciaux. Nous n'avons eu qu'un regret, celui de ne pouvoir juger sur le terrain le mérite de ces engins nouveaux, mis à la disposition du cultivateur de nos jours pour utiliser le travail de son intelligence et ménager ses bras. Il y a dans cette substitution des forces aveugles au travail des bras, toute la solution d'un grand problème. C'est l'élévation du travailleur dans l'échelle sociale, c'est la production à bon marché, c'est aussi l'emploi de toutes les forces productives, exploitées de manière à donner le plus grand revenu net.

Pour se rendre compte des progrès réalisés dans cette partie importante de nos expositions provinciales, il ne faut pas seulement apprécier la perfection des instruments exposés, mais se reporter en arrière et juger par voie de comparaison, en prenant pour base le passé. Nous ne voyons plus de ces modèles impossibles qui encombraient nos expositions de 1857 et de 1858. Ceux qui leur ont été substitués si avantageusement sont empruntés à l'agriculture la plus avancée, aux concours les plus récents de l'Angleterre et des Etats-Unis. Nous avons contemplé avec orgueil les premiers prix de l'Exposition Internationale de Londres en 1862 transportés en 1863 dans nos collections exposées du palais d'industrie de Montréal. Il y a là une garantie certaine de progrès non seulement pour le présent mais encore pour l'avenir, dans lequel nous entrons à pas de géant. Nous ne craignons pas de dire que dans dix ans nos cultivateurs n'emploieront pas d'autres instruments que ceux qui dans la lutte qui

vient de se terminer ont mérité les premiers prix. En effet, comment ces 30,000 visiteurs qui se sont coudoyés autour de nos collections pendant les jours de l'Exposition ont-ils pu ne pas comprendre ce qu'il pouvait y avoir d'avantages pratiques à adopter dans leur travail de chaque jour les perfectionnements exposés? N'en doutons pas, ces instruments éveillent chez le cultivateur intelligent plus d'une idée dont le résultat est l'adoption dans un avenir plus ou moins éloigné des améliorations qui le frappent.

Les charrues au concours provincial.

De toutes les collections des instruments exposés, celle des charrues étaient certainement la plus remarquable. Les meilleurs modèles anglais et écossais étaient dignement représentés, malheureusement nos juges ne connaissaient bien que ce qui se passe chez eux et leur expérience personnelle n'allait pas au-delà des modèles écossais, auxquels ils ont accordé tous les prix sans égard pour les modèles d'Howard et de Hornsby qui ont été jugés inférieurs. Si les juges eussent eu la connaissance de ce qui se passe ailleurs, ou s'ils s'étaient bien rendu compte des conditions nécessaires, dans la construction d'une charrue, pour faire un bon labour, avec le minimum de traction, ils seraient nécessairement arrivés à une conclusion toute différente. Ils auraient compris que le modèle anglais est bien supérieur au modèle écossais, ainsi qu'il a été établi dans mille essais faits dans les concours agricoles en Angleterre et en France, où les juges ont incontestablement des titres à la confiance du public agricole. La pratique au reste a tranché la question de manière à ne plus laisser de doute pour personne. Pendant qu'en Angleterre pas un cultivateur n'emploie la charrue écossaise, nous voyons au contraire tous les cultivateurs de quelque mérite en Ecosse employer le modèle anglais. C'est là un fait que nos juges auraient dû connaître, il les eût empêché de se tromper aussi grossièrement qu'ils l'ont fait.

En discutant le mérite des deux modèles au point de vue pratique, nous croyons pouvoir établir la supériorité des charrues anglaises à plus d'un titre. Le modèle écossais est armé d'un soc de peu de largeur, qui ne coupe pas entièrement la bande du labour de manière à laisser sur le côté droit un pouce de terre, servant en quelque sorte de penture et facilitant le renversement régulier de la bande, mais exclusivement aux dépens de l'attelage. La char-

rue anglaise au contraire coupe entièrement la bande de terre et le versoir est ainsi fait qu'il place également bien la bande de terre à l'angle voulu, mais sans déchirement et par conséquent avec le moindre tirage possible. De plus, au moyen de l'avant-train, composé de deux petits roues en fonte, dont l'une roulant sur le chaume règle la profondeur du labour et l'autre suivant la raie en règle la largeur, la première raie une fois tracée, le premier homme venu pourra exécuter un labour aussi parfait que possible, en suivant simplement sa charrue, dont la marche sera entièrement guidée par l'avant-train.

Un autre avantage non moins important que possède le modèle anglais, c'est la mobilité du soc qui prend plus de côté et plus de pointe à volonté, de sorte qu'à mesure que la pointe s'use le laboureur peut changer son inclinaison de manière à faire piquer le soc et perdre ainsi un temps précieux à l'époque des travaux. Les socs sont en fonte acierée et ne coûtent que 25 cents. La facilité avec laquelle on peut changer leur inclinaison rend leur durée plus longue. Si on ajoute à cela le fait que les charrues anglaises coûtent à peu près 25 pour cent meilleur marché que les charrues écossaises on est en droit de s'étonner de la décision des juges qui ne trouve d'explication que dans leur ignorance de ce qui se passe un peu plus loin que leur village.

Les modèles en bois sont de construction américaine et nous sommes heureux de constater leur adoption par nos fabricants des townships de l'Est. M. Henry de Waterville avait une magnifique collection d'instruments en bois d'un grand mérite. C'est encore une innovation dont nous prenons note.

Butteurs.

Déjà nous nous étonnions de la manière tout à fait singulière dont les juges avaient fait l'appréciation du mérite des charrues lorsque nous arrivâmes aux butteurs. Ici c'est à n'en pas croire ses yeux. Les modèles de Messieurs Jeffery et Patterson sont certainement très remarquables, mais ils ont entr'autres défauts celui d'être hors de la portée de la plupart de nos cultivateurs. En Angleterre même où la fortune des cultivateurs est si grande, on a compris la gravité de cette objection et les fabricants se sont efforcés d'y porter remède en employant le même instrument aux différents travaux de la préparation du sol. Dans ce but on a fait deux parties distinctes au corps de charrue et de l'âge (la perche)

avec ses manchons. On attache ainsi successivement au même âge, d'abord un corps de charrue, ensuite un corps de butteur, puis on substitue à celui-ci un appareil de couteaux employés à la destruction des mauvaises herbes, enfin on termine par l'ajustage d'un appareil destiné à l'arrachage des patates. Ces différentes transformations se font dans l'espace de quelques minutes, en sorte que le cultivateur possède ainsi une charrue, un butteur, une houe à cheval et un arrache-patates dans un seul instrument, dont le prix ne s'élève pas au-delà du prix du butteur seul de Jeffry ou de Paterson. Et pourtant ces deux Messieurs ont obtenu les deux premiers prix et l'instrument multiple dont l'invention est un échantillon de ce que peut l'intelligence employée au profit de l'agriculture, n'a mérité aux yeux des juges qu'un modeste troisième prix. Vraiment en face de pareils résultats, on a droit de douter de l'utilité de nos concours. Plus que cela, en décourageant ainsi la fabrication des meilleurs instruments au profit d'instruments inférieurs, on dirige l'opinion publique dans la mauvaise voie et on développe ainsi des idées vicieuses directement opposées au véritable progrès. Ici nous avons regretté bien sincèrement dans les juges quelque chose de plus que des connaissances locales qui sont loin de suffire, nous espérons les en convaincre, pour juger des mérites des instruments nouveaux qui se produisent pour la première fois dans un concours provincial.

Les herses en fer et en bois offraient des modèles dignes de figurer aux concours de la société royale d'agriculture d'Angleterre.

Les rouleaux en bois et en fonte par sections, étaient également ce qu'il y a de mieux dans n'importe quel pays et jamais nos expositions n'ont offert une aussi belle collection.

Le scarificateur en fer de M. Paterson est une innovation digne de remarque. Les houes à cheval étaient également irréprochables.

Recoltes et Transports.

Les faucheuses, moissonneuses, et faucheuses-moissonneuses combinées de M. Moody ont mérité depuis longtemps l'approbation du public, et se trouvaient sur le terrain en compétition avec d'autres moissonneuses américaines. M. Moody a considérablement perfectionné ses instruments depuis la dernière exposition, et ces perfectionnements portent sur des parties très-importantes du mécanisme.

Les râtaux à cheval en fer et en bois étaient deux innovations nées depuis le dernier concours de Montréal et ne laissent rien à désirer. Les wagons et les tombereaux étaient également bien représentés.

Préparation des Produits.

Les machines à battre à un et deux chevaux, de M Moody étaient toutes sur le terrain, et méritaient les premiers prix, qui leur ont été décernés au reste depuis plusieurs expositions successivement. Une machine à brayer le lin, importée par le gouvernement, ainsi que des manèges à plan incliné mobile étaient également exposés.

Les cribles étaient bien représentés et ont donné pleine satisfaction. Les coupe-pailles offraient un modèle importé, d'Angleterre et fabriqué dans le pays, supérieur à tout ce qui a été exposé jusqu'à ce jour. Les couteaux au lieu d'être fixés autour de l'axe du coupe-paille sont fixés sur les rayons du volant. Les concasseurs n'offraient rien à désirer.

Les barattes étaient nombreuses et d'un bon choix, tandis que les chaudières et baes à évaporation, pour la fabrication du sucre étaient sur le terrain pour la première fois.

Des barrières sur un système nouveau étaient également exposées, une collection d'instruments de drainage et d'autres instruments dont le souvenir enfin nous échappe.

LA PERMANENCE DES EXPOSITIONS PROVINCIALES.

Cette question a été soulevée avec une nouvelle force à la dernière assemblée de l'Association agricole du Bas-Canada, où Montréal a été choisie de nouveau par un vote de 56 contre 32, comme le lieu de la prochaine exposition provinciale.

D'un côté, on prétend que les expositions provinciales doivent profiter à toute la province, et que pour qu'elles soient à la portée de tous nos cultivateurs, il faut changer le choix du lieu des concours de manière à les mettre sous leurs yeux dans quelque partie de la province où ils se trouvent.

De l'autre, on prétend qu'à Montréal seulement, les expositions provinciales sont dignes du pays, et remboursent les dépenses considérables qu'elles occasionnent. Que partout ailleurs les expositions sont ruineuses et ne remplissent pas leur but, puisqu'elles n'attirent pas un nombre suffisant de visiteurs, et que les collections exposées ne donnent pas une idée exacte des progrès réalisés. Pour nous qui sommes en dehors des intérêts person-

nels ou de localité, nous ne voyons qu'un remède à cet état de choses, et dès longtemps, nous avons exprimé notre opinion dans notre journal. Il nous faut des expositions provinciales dans les grands centres, mais il nous faut aussi des expositions régionales ou de district dans les centres secondaires. Il nous faut Montréal et Québec, alternativement, pour nos grandes expositions provinciales agricoles et industrielles, mais il nous faut aussi, Sorel, Trois-Rivières, St. Hyacinthe, Sherbrooke, St. Jean, Montmagny, où nous tiendrons des expositions régionales tous les deux ans. A condition toutefois que ces centres fassent les dépenses nécessaires pour ériger des constructions permanentes, suffisantes pour abriter convenablement les produits exposés de tous les départements.

Expositions provinciales.

Nous voudrions des expositions provinciales tous les ans, mais alternativement à Montréal et à Québec. Avec des constructions permanentes et l'intérêt qui existe aujourd'hui pour ces grandes écoles industrielles, il n'est douteux pour personne que ces expositions paieraient amplement leurs dépenses. En outre l'intérêt toujours soutenu par ces concours annuellement répétés dans nos deux villes principales, créerait une émulation, une rivalité dont les résultats se traduiraient en progrès rapides dans nos arts et dans nos manufactures. Il ne faut pas oublier non plus que nos expositions provinciales sont autant de grands marchés où des producteurs de toute la province étalent aux yeux des nombreux visiteurs qui s'y rendent, les produits les plus beaux de leur industrie. C'est là, que le cultivateur pourra choisir les plus beaux reproducteurs dont il aura besoin pour l'amélioration de ses troupeaux. C'est là, qu'il trouvera les instruments les plus recommandables pour l'exploitation de ses terres cultivées. C'est là qu'il fera choix des semences les mieux appropriées à son terrain. Enfin, c'est là aussi qu'il trouvera des acheteurs pour tous ses produits quel qu'ils soient. Et pour le manufacturier, les mêmes avantages existent.

Ainsi donc, les expositions provinciales annuelles, alternativement à Montréal et à Québec sont désirables, mais à la condition expresse que des constructions permanentes diminuent les frais d'installation et fournissent un abris suffisant aux productions de tout genre qui font seules les succès de nos concours.

Expositions régionales.

Tout ce que nous avons dit sur la nécessité des bâties permanentes pour les succès des expositions provinciales nous le maintenons pour les expositions régionales dans lesquelles toutefois le département agricole sera seul représenté. Nous croyons que les exposants de toute la province devraient être admis dans les concours régionaux, de manière à assurer une bonne exposition. Avec cette disposition, nous n'hésitons pas à dire qu'ils seraient la source d'enseignement précieux par nos cultivateurs de l'intérieur, qui ne peuvent facilement se rendre ou concourir aux expositions provinciales.

Toutefois, pour ne pas nuire à la grande exposition annuelle, nous croyons que trois expositions régionales devraient avoir lieu chaque année alternativement dans la division de Québec et de Montréal, c'est-à-dire que lorsque l'exposition provinciale aurait lieu à Montréal, les concours régionaux seraient à Montmagny, à Sherbrooke, et aux Trois-Rivières, et lorsque l'exposition provinciale aurait lieu à Québec, les concours régionaux seraient à Sorel, à St. Hyacinthe et St. Jean.

Avec cette disposition, tous les arts, les cultivateurs de quelque mérite trouveraient l'occasion de se mesurer et se prépareraient ainsi à entrer dans la lice de nos grandes expositions provinciales où la lutte est encore plus difficile.

Voilà notre manière d'envisager la question, et nous avons lieu de croire qu'elle rencontre l'approbation générale. Nous sollicitons à ce sujet les suggestions de nos lecteurs afin qu'un prompt remède soit apporté aux abus du système actuel. L'époque des concours régionaux pourrait précéder de quelques jours, celle de l'exposition provinciale afin de permettre aux premiers prix d'aller disputer la palme de la supériorité sur le terrain plus vaste des concours provinciaux.

En un mot, nous voyons de grands avantages à ce système, et si nous sommes suffisamment appuyé, nous soumettrons le sujet à l'Assemblée législative pour en consacrer le principe par une loi. Nous invitons donc tous les amis de ce projet de nous faire part de leur adhésion sous le plus bref délai possible.

LES CONCOURS AGRICOLES ET LES ECOLES D'AGRICULTURE.

L'agriculture est un art utile, dont d'importance n'a pas besoin de démonstration.

Dans notre pays, cet art, source inépuisable de la richesse nationale, est parvenu à la dignité d'une science qui a ses écoles, ses publications périodiques. Nous avons une chambre composée d'hommes éclairés et pratiques, choisis pour représenter, discuter et promouvoir les intérêts agricoles des différentes localités. Puis, viennent les expositions ou exhibitions provinciales; et les concours dans les comtés qui ont le grand avantage de posséder une société d'agriculture.

Voilà bien une organisation complète, qui nous offre des présidents, des vice-présidents, secrétaires, directeurs, enfin tout le rouage administratif de nos belles associations modernes. Naturellement on doit trouver là tous les éléments du succès. Mais, pour avoir la valeur d'un système quelconque, il faut en étudier le fonctionnement, en suivre l'application afin de juger le rapport qui doit exister entre les moyens et la fin; c'est "la fin qui couronne l'œuvre." Pour suivre le travail d'une machine aussi compliquée que l'est notre système agricole qui opère sur un champ si vaste et et dans des conditions si souvent défavorables, il faut une longue patiente observation; il faut des lumières et des connaissances spéciales. Aussi, sans prétendre donner le dernier mot sur une question si importante, on peut, sans témérité, présenter au public quelques observations qui n'ont d'autres motifs que l'avancement réel de la cause agricole.

Tous les jours on peut lire les bulletins retentissants, les magnifiques rapports proclamant les glorieuses conquêtes du progrès sur la vieille routine qui court cacher la honte de ses défaites dans les lieux obscurs où règne la servile imitation des anciennes coutumes. Toutefois, il reste encore quelque chose à faire pour goûter pleinement les fruits de la victoire déjà commencée. La lutte de la lumière avec les ténèbres est loin de toucher à sa fin. Maintenant, les moyens en usage jusqu'à présent sont-ils les plus efficaces pour arriver au but? Certes, voilà un problème digne de l'attention des publicistes et des économistes de toutes les écoles. En attendant une solution qu'on devra, sans doute, aux recherches de quelques-uns de ces génies qui doivent illustrer notre époque, disons un mot des concours agricoles, ces *monitors* qui doivent anéantir les préjugés et l'apathie, derniers remparts qui abritent la routine tout de fois vaincue.

On dit que les exhibitions ont pour but d'encourager les cultivateurs à augmenter

les revenus de la ferme par l'amélioration des races animales et de tous les produits agricoles. Les primes, le concours, les exemples ne peuvent que créer une heureuse émulation. Pourtant, si l'on examine les résultats obtenus, on est tenté de mettre en doute l'efficacité de ce moyen de progrès.

Où donc réside la cause qui paralyse encore des efforts qui ont un but si louable ? Cet état de chose ne serait pas dû à la constitution des sociétés d'agriculture, aux expédients plus au moins ingénieux qu'on est obligé de prendre pour maintenir ces sociétés, ou à l'indifférence des souscripteurs ? Certainement, le développement de nos ressources agricoles est en voie de progrès ; c'est un fait qu'on ne saurait nier, sans faire preuve d'aveuglement volontaire ; mais décidément, le progrès n'est ni assez rapide ni assez général.

Néanmoins entreprendre de changer radicalement le système suivi jusqu'ici ne serait pas chose facile, d'ailleurs ; les innovations et les fréquentes substitutions inspirent rarement assez de confiance pour donner aux idées la direction voulue. Ainsi pour assurer le succès, il suffirait peut-être de joindre à tout ce qui se fait en faveur de l'agriculture, l'enseignement si fécond de l'exemple. La logique des faits a un empire irrésistible, même sur les esprits les plus difficiles à convaincre. Comment ne pas admettre une vérité qui crève les yeux ? L'enseignement théorique et pratique donné dans les écoles d'agriculture promet sans doute beaucoup pour l'avenir, les journeaux agricoles sont d'une utilité incontestable ; mais pour atteindre sûrement et efficacement les intelligences auxquelles on s'adresse, il faut employer davantage le mode d'instruction qui convient le mieux à tous nos cultivateurs ; c'est-à-dire, qu'il faut parler aux yeux. Souvent, les conseils et les données de la science demandent pour être compris des conditions qui ne se rencontrent pas partout.

Que nos agriculteurs puissent voir de leurs yeux les effets d'une culture améliorée ; qu'on leur montre par des faits évidents comment on peut profiter des richesses qu'offre une ferme bien réglée, et cela, sur une échelle et dans des conditions qui soient à la portée des moyens ordinaires, et l'on constatera bientôt les heureux résultats d'une imitation rendue possible et même facile à nos populations rurales.

Eh bien ! que faut-il faire pour arriver là ? Il n'y a qu'à substituer aux exposi-

tions annuelles l'exemple toujours actif et toujours visible d'une ferme modèle, mise en opération dans chaque comté. Dans ce cas, les exhibitions n'auraient lieu, que tous les cinq ans, et alors, la concurrence pourrait s'établir entre un plus grand nombre de cultivateurs du comté, ou même, de plusieurs comtés réunis. Puis, l'argent qu'on dépense annuellement pour les exhibitions pourrait être employé à l'établissement d'une ferme modèle, qui serait bientôt en état de se soutenir par ses produits, et qui offrirait aux cultivateurs les grains et les animaux nécessaires pour exploiter avec avantage les ressources que la Province a mises entre leurs mains.

Ces suggestions ne sont pas données comme la solution définitive d'une question revenant de droit à la sagesse et aux lumières de ceux qui s'occupent sérieusement des vrais intérêts du peuple canadien.

UN PAYSAN.

ASSEMBLEE ANNUELLE DE NOS SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Nous avons l'honneur de présenter à l'assemblée législative un projet de loi ayant pour but de fixer l'époque des assemblées annuelles de nos sociétés d'agriculture au jour et au lieu de l'exposition locale. La réorganisation du personnel pour l'année suivante se ferait ainsi sur le terrain et en présence des nombreux visiteurs qu'attirent toujours les expositions de comté. Une nombreuse assemblée en serait le résultat, et comme conséquence la collection immédiate du montant de la souscription pour l'année à venir, prises en grande partie sur les prix accordés aux concurrents heureux. La vue des succès de leurs voisins engagerait aussi un bon nombre de cultivateurs à s'inscrire sur le champ comme membres. De plus, on éviterait le trouble des annonces nécessaires aux assemblées de janvier, ainsi que le temps et les chemins peu favorables de cette époque de l'hiver. somme toute notre projet semble avoir l'approbation générale et rencontrera, croyons nous, celle de nos sociétés d'agriculture. Dans le cas où il n'y aurait pas d'exposition, ce qui est un cas exceptionnel, l'assemblée annuelle aurait lieu pendant le mois de novembre.

OCTROI DE \$1000 A NEUF DE NOS COMTES.

Nous avons aussi fait motion pour une adresse, priant son excellence le gouverneur général de recommander l'introduction d'un bill pourvoyant à ce que l'exception faite

par la section 55 du chapitre 32 des statuts refondus du Canada, en faveur des comtés de Prince-Edouard, Welland, Haldimand, Grey, Halton, Kent, Carleton, Essex, Lambton, Lincoln, Norfolk, Peel et Perth, dans le Haut-Canada, soit aussi faite par la 84^e section du dit acte en faveur des comtés de Bonaventure, Champlain, Gaspé, Lotbinière, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Verchères et Yamaska, dans le Bas-Canada, qui recevaient un ctroi agricole de \$1000 avant 1856, et qui n'ont pas été dévisés par l'acte de la représentation de 1853. En un mot nos sociétés doivent comprendre que nous ne négligeons rien pour faire valoir leurs intérêts, et nous espérons qu'avant la fin de ce parlement nous aurons rendu à la cause agricole plus d'un service important, les indemnisant largement de l'encouragement qu'elles auront donné à la publication de la Revue Agricole, leur organe officiel.

L'OCTROI DU GOUVERNEMENT EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Nous apprenons que le Collège Agricole de Ste. Thérèse recevra à l'avenir sa part de l'octroi du gouvernement en faveur de l'enseignement agricole. Jusqu'ici rien de précis ne s'attachait à l'emploi de cet argent et il était urgent que le gouvernement déterminât exactement à quelle fin il devait être employé. Aujourd'hui il n'y a plus de doute à ce sujet. L'octroi est destiné exclusivement à l'enseignement, c'est-à-dire au paiement des professeurs chargés d'enseigner la théorie et la pratique agricoles. De plus le gouvernement pour s'assurer de la nature et de l'efficacité de l'enseignement devra exiger des professeurs d'agriculture un certificat de capacité donné sur la responsabilité de la Chambre d'Agriculture.

En France le gouvernement impérial nomme une commission d'hommes spéciaux du plus haut mérite pour juger des titres des candidats au professorat dans les écoles spéciales d'agriculture et la préférence est acquise à la supériorité. Si nous sommes bien informé la Chambre d'Agriculture du Bas Canada nommera également une commission d'examineurs, pris parmi ces membres et en dehors de la Chambre, pour juger des titres des professeurs actuels de nos écoles d'agriculture à la charge importante qui leur est confiée.

C'est là un pas dans la bonne voie, le public aura ainsi plus de garanties et la confiance sera plus générale dans le genre d'enseignement donné dans nos écoles d'agriculture.

Nous félicitons l'Honorable ministre d'agriculture de son initiative à ce sujet.

LA COLONISATION ET NOTRE ORGANISATION AGRICOLE.

L'intérêt toujours croissant que prend la cause de la colonisation nous a engagé à soumettre au parlement le projet de créer toute une organisation provinciale pour assurer dans toutes les parties du Canada l'unité d'action nécessaire aux grands résultats. Cette organisation, selon nous, est toute faite et se trouve dans notre Chambre et nos sociétés d'agriculture dont les ramifications partent du ministre qui a son siège au conseil de l'exécutif, pour se ramifier dans chaque paroisse au moyen des 20,000 membres de nos 75 sociétés d'agriculture.

C'est à tort qu'on a voulu faire deux organisations distinctes ayant pour but, l'une la mise en valeur de nos terres incultes, et l'autre l'exploitation de nos terrains cultivés. Dans notre opinion ces intérêts sont identiques, et se complètent; aussi croyons-nous devoir rendre un grand service à la cause de la colonisation en la greffant en quelque sorte sur notre organisation agricole par une simple clause d'interprétation: statuant, Qué dans toute l'étendue du chapitre xxxii des Statuts refondus du Canada, en ce qui concerne le Bas Canada, le mot *agriculture* comprend non seulement l'exploitation de nos terrains cultivés mais encore la mise en valeur de nos terres incultes. Cette seule clause organisera dans toute notre section de la province un mouvement régulier et efficace de colonisation.

NOTRE NOUVEAU VOLUME.

Nous commençons avec ce numéro notre troisième volume de la Revue Agricole, et nous comptons plus que jamais sur le support de nos sociétés d'agriculture. Nos abonnés trouveront plus de matière dans les trente-deux pages que nous publierons mensuellement, en même temps que des renseignements de plus en plus complets chaque année sur la pratique et la théorie agricoles.

Nous regrettons de dire que nous ne pouvons plus continuer l'envoi de la Revue à ceux de nos abonnés qui n'auront pas strictement payé d'avance le faible montant de la souscription annuelle. Dans tous les comtés il y a aujourd'hui une société d'agriculture recevant un certain nombre de copies de notre journal, et nous prions tous nos abonnés de la campagne de vouloir bien s'adresser au secrétaire de chaque société pour abonnement à la Revue. D'un autre

côté nous offrons à tout secrétaire qui placera dans son comté 50 abonnements, non seulement l'insertion de sa liste des prix offerts à l'exposition locale, mais encore l'impression gratuite de 100 copies extra de la liste des prix, pour distribution aux membres de la société.

Voilà des avantages qui, nous l'espérons, seront pris en sérieuse considération, et prouveront une fois de plus que notre plus vif désir est de répondre aux besoins de nos sociétés d'agriculture, dont les intérêts sont les nôtres.

VOYAGES AGRONOMIQUES.

DE CARLETON A LA RIVIERE METAPEEDIA.

Nous partons à 3 heures de Carleton et pendant 15 milles nous suivons les cultures de la paroisse, par des chemins magnifiques, construits il y a déjà dix ans par le gouvernement provincial. Le sol est un gravier qui se prête admirablement au macadamisage. Il repose sur un sous-sol perméable et contient en même temps les petites pierres nécessaires pour graver la route. Quelquefois nous gravissons des hauteurs pour couper des pointes de montagne s'avancant dans la baie, quelquefois nous suivons le rivage. Partout les exploitations se suivent et offrent des données de bonne culture. Le bétail à mesure que nous avançons s'améliore sensiblement et devient plus nombreux. Nous prenons bientôt les montagnes du portage de Ristigouche et la scène change considérablement. Les exploitations se présentent dans des bas fonds d'une fertilité remarquable, mais les défrichement envahissent les montagnes dont nous suivons les sommets, cotoyons les flancs ou descendons les pentes rapides. Les troupeaux deviennent plus nombreux à mesure que les ressources fourragères sont plus abondantes. Nous comprenons que ces montagnes fournissent pendant l'été un pacage abondant, et l'hiver les bas fonds se chargent de pourvoir aux ressources nécessaires en fourrage. Les constructions s'agrandissent et souvent à côté du "log house" se dresse un bâtiment spacieux et de bon goût, qui dit parfaitement les progrès très-sensibles qui se font dans toute cette partie du pays.

Nous dirons que la généralité des montagnes sont trop abruptes pour le pâturage des bêtes à cornes, mais toutes sont très-propres à la nourriture des moutons, et nous avons lieu de croire qu'il se fera un jour plus de laine dans toute la gaspésie que dans toutes les autres parties de la province. Quelques troupeaux que nous avons rencontrés gravissant les hauteurs nous ont persuadé par leur apparence générale qu'il y avait là une grande source de prospérité, négligée il est vrai jusqu'à ce jour.

A quatre milles de la mission du Ristigouche nous avons rencontré les célèbres bas fonds de la rivière où la récolte du foin naturel donne des rendements énormes. Sur la côte se trouve l'exploitation de M. Olscamp, dont les cultures et les constructions ne laissent rien à désirer. Son troupeau de bêtes à cornes se rendait à la traite du soir et rarement avons nous vu dans tous nos voyages un ensemble de laitières aussi remarquables comme taille et comme formes. Tous les caractères des vaches de choix étaient là représentés et nous n'avons pas été

surpris d'apprendre que la production allait jusqu'à dix gallons de lait par jour. Ces animaux m'ont paru être des croisements de 1^{re} race Ayrshire et de la race Durham. Un croisement canadien Ayrshire, reconnaissable à quelques taches du pelage brinlé de nos animaux purs, était un magnifique échantillon de croisement, digne en tout de figurer à nos expositions provinciales.

En regardant dans le bas fond nous avons remarqué des meules construites sur un bâti assez élevé pour garantir le foin des inondations qui deux fois par année, le printemps et l'automne, viennent enrichir ces prairies naturelles d'un dépôt limoneux servant d'engrais. Ces prairies ont un foin de grève long, serré et salé, et à juger par le peu de distance séparant les bûches des meules nous avons dû conclure que la production par arpent doit être, comme on nous informe quelle est de 350 bottes. Partout d'immenses étendues de patates disent hautement les progrès réalisés, au reste nous trouvons l'explication de ce progrès dans la présence d'un nombre considérable de cultivateurs écossais venus ici il y a vingt ans et qui sont aujourd'hui de riches propriétaires, cultivant leur art avec tous les moyens de l'agriculture la plus avancée, non seulement comme système mais comme bétail et comme instruments. Nous nous rendons ainsi jusqu'à la mission située sur le Ristigouche.

Les Sauvages de Ristigouche.

Mardi, 14 juillet.—Nous visitons le village qui se compose de maisons sauvages entourées de petits champs cultivés avec plus ou moins de soin. Les sauvages se sont adonnés à la culture avec succès et se pourvoient en partie de patates et de grains. Les labours sont faits avec des bœufs attelés au joug et de grande taille. Ce sont des croisements fort bien réussis et en excellente condition. Les vaches sont ici fort remarquables et celle de M Saucier a donné jusqu'à 10 gallons de lait par jour. C'est un croisement Durham ayant une grande rectitude du dos, de l'ampleur et bas sur ses extrémités, avec une certaine finesse d'ossure. La réserve des sauvages occupe une étendue de cinq milles et se compose de bonnes terres auxquelles il ne manque qu'un chemin de colonisation. Plusieurs défrichements sont commencés par les sauvages. Ceux-ci sont fortement gênés par la législation des pêcheries qui leur défend de darder le saumon dans les rivières pour le vendre. Les pêches tendues dans l'embouchure de la rivière ici se croisent et détruisent le poisson considérablement. Le Nouveau Brunswick a droit de pêcher jusqu'à la moitié du

chenal et le Canada de même, de sorte que le chenal tout entier est fermé au passage du saumon. Il faudrait une législation qui limiterait l'étendue et le nombre des pêches de manière à assurer le passage d'une quantité de saumon suffisante, non seulement pour maintenir la reproduction de l'espèce, mais de plus pour subvenir aux besoins des sauvages dont la pêche se fait au dard seulement. Les rets demandent un trop fort capital pour leurs moyens.

J'ai visité l'école des sauvages, faite par le curé Mons. Saucier. Les cahiers d'écriture en anglais et en français, offraient une magnifique et des sentences appropriées à la population. La lecture dans les deux langues et le calcul se font très-bien. Les jeunes filles réussissent également, mais elles ont moins de rapport avec les blancs et sont beaucoup plus sauvages. Leurs enfants élevés par elles offrent sans cesse de nouvelles difficultés à se civiliser. Le costume est celui des blancs, celui des vieillards excepté. Ils ont adopté les danses nouvelles préférablement aux danses sauvages en partie oubliées. La population est très-morale et se civilise à vue d'œil.

Le départ en canot.

Mercredi, 15 juillet.—Le départ à raison du mauvais temps est ajourné à midi. J'ai engagé deux sauvages et leurs canots pour faire le voyage d'ici au fond du lac Métapédia à raison de \$3 par jour plus la nourriture. Nos provisions se composent de tout ce qui nous est nécessaire pour le trajet,

Mon chef sauvage est Louis Quattepatte, et le second est Michel Pelletier, deux robustes gaillards, célèbres comme guides et trapeurs. Le temps s'élève et nous partons à une heure, nous arrivons convenablement chargés et à l'aviron. Bientôt au fond de la baie et rencontrons les rapides, là la perche ferrée est indispensable. Debout, en avant et en arrière, mes deux sauvages, armés de perches de douze pieds, poussent avec une assurance étonnante notre frêle canot d'écorce évitant les cailloux roulés, les eaux basses, et refoulant des rapides qui courent avec une vitesse dont on ne se fait pas d'idée. Aussitôt que le coup de perche est donné le canot est arrêté par le courant et ce n'est qu'à l'aide d'un nouveau coup de perche qu'il avance encore.

Mes sauvages m'expliquent dans leur français, comment il se fait que la rivière est dépeuplée de saumons. Quattepatte n'a pris dit-il que trente saumons depuis le printemps. Autrefois un dard lancé au hasard était sûr de rencontrer un poisson et aujourd'hui des nuits entières se passent au flambeau sans succès. Aussi les sauvages ont-ils aujourd'hui de la misère à vivre. J'ai remarqué des pêches qui bouchent entièrement la rivière. Et il y en a plusieurs qui se suivent de manière à empêcher complètement la montée du poisson. Les sauvages avaient pour moi, me disent mes guides, de ne darder qu'après la St. Pierre. Mais ici dès le printemps les rets sont tendues et il nous faut chercher un passage à droite et à gauche pour faire la montée. A mesure que nous avançons nous rencontrons de beaux défrichements, bien bâtis, sur les pentes douces des montagnes et sur les alluvions du rivage.

Les îles qui se succèdent sont bien boisées et d'un sol fort riche ; elles sont inondées à la débacle et les troncs des arbres portent des marques du passage des glaces.

Les nuages qui assombrissaient les montagnes se lèvent et le soleil commence à dorer le paysage de ses rayons. Les rapides bouillonnent autour du canot et l'eau des perches vole jusque sur mon cahier de notes.

LA RIVIERE METAPEDIA.

Etablissement Fraser à l'embouchure du Metapédia.

Situé sur un terrain d'alluvion, et fort bien pourvue des constructions nécessaires, occupe une étendue de 5000 arpents en partie cultivée. J'ai remarqué un champ de patates parfaitement soigné et des grains bien réussis. Une prairie de mil m'a donné une juste idée de ce qui pourra être la culture dans cette importante région. Au reste une partie du bétail dans la cour de ferme offrait des croisés Ayrshire d'une grande beauté, les laitières surtout, le reste était au pâturage. En arrière de l'exploitation sont des montagnes défrichées un peu escarpées, mais offrant de bons pâturages pourtant. Dans une élégante demeure il nous a fait plaisir de voir la "Revue Agricole" sur la table du salon.

Le domaine total a 5,000 arpents dont on obtient 350 tonnes de foin à raison d'une moyenne de 2½ tonnes par acre et quelquefois quatre.

Mr. Fraser récolte de plus une centaine de minots de grain pour sa consommation. Il emploie douze bœufs de travail toute l'année, dix-sept vaches laitières, dix-huit chevaux de travail et un nombre considérable de bœufs d'engraissement et d'élevé. Un troupeau de 130 brebis et agneaux avec une porcherie complètent le bétail de la ferme qui peut s'estimer à 100 têtes. Les moutons à trois ans atteignent un poids de 120 à 130 lbs. et donnent une moyenne de 4½ livres de laine par toison de tout âge. Tout ce district de montagnes convient admirablement aux moutons, mais sur les hauteurs et dans les basfonds il y a des plateaux qui offrent d'excellents pâturages pour les bêtes à cornes ; celles-ci sont croisées Ayrshire et Durham.

Campement sur la rivière Métapédia.

A 6 heures nous campons sur la rivière Métapédia, dans une petite île bien boisée et entourée d'une grève de galets. Le canot est d'abord déchargé, puis on allume du feu en plaçant deux petits bois sur les galets pour servir de trépieds, et en appuyant sur eux deux bûches assez fortes, formant grille ; des écorces et de petits bois partent le feu puis des branches plus grosses l'alimentent. L'opération de la cuisine est bien importante. Louis délait deux œufs dans un peu d'eau puis il y ajoute de la farine par petites quantités jusqu'à consistance d'un mélange épais ; pendant ce temps Michel fait rôtir des tranches de lard, dont le jus sert à faire cuire le mélange ci-dessus étendu sur une épaisseur d'un quart de pouce. Ces crêpes sont excellentes et avec les tranches de lard sont fort agréables. Une branche appuyée sur une des bûches et fixée par le pied supporte une petite chaudière recouverte dans laquelle se fait le thé. Immédiatement après le repas on prépare le camp qui se com-

pose du canot renversé, soutenu en avant par les deux avirons attachés aux barres du canot. En arrière sont les deux perches et entre elles un des dards. Ces perches solidement liées aux deux avirons s'avancent en forme de toiture et supportent une toile de huit pieds sur cinq qui forme un toit. Le tout fait face au feu. Des branchages et des fougères tapissent les galets, tandis que le feu placé en avant réchauffe la cabanne ainsi improvisée. Les effets sont soigneusement abrités sous les deux bouts du canot, tandis que le milieu sert de lit. La nuit a été passablement froide.

Judi, 16 juillet.—A 5½ heures je m'éveille au bruit des craquements d'un feu vif et déjà Louis est à boulangier sa pâte sur une écorce de bouleau qui lui sert de table. Après en avoir fait une galette, il l'enterre sous la cendre brûlante et la cuisson se fait ainsi en peu de temps, dans un four économique. Les crêpes sont encore de rigueur ainsi que le thé et nous terminons bientôt un repas appétissant. Nous embarquons immédiatement le bagage et continuons notre route.

Le chemin Métapédia.

Nous montons encore la rivière Métapédia, et campons à l'emplacement d'un ancien moulin détruit par le feu avec les dépendances. Sur tout le parcours de la rivière nous suivons le chemin Métapédia dont les travaux sont fort remarquables; les pentes sont ménagées et sur tout le chemin à peu près il y a des déblais et des remblais considérables aidés de quais, de manière à résister à la crue des eaux qui se fait sentir fortement sur toute la rivière. Le chemin, de 14 pieds, est parfaitement arrondi, et du côté de la montagne est un large fossé qui s'écoule dans les basfonds, jusqu'à la rivière, en passant sous le chemin. Les points de vue sont magnifiques. La forêt descend vers le rivage en rideaux épais, et s'élève jusqu'au sommet des montagnes riveraines, par une pente rapide. L'eau se précipite avec fureur dans des gorges étroites, puis sommeille dans des basfonds de roc dont on distingue toutes les aspérités à une profondeur de dix-huit pieds. L'habileté avec laquelle ces rapides sont montés par mes percheurs est incroyable.

Nous allons camper à 6 heures dans un endroit où mes sauvages trouvent du bouleau pour leurs flambeaux et un endroit pour darder le saumon. Je traverse de l'autre côté et visite le chemin Métapédia qui est ici en construction active. Ce sont presque exclusivement des travailleurs anglais.

La Pêche au flambeau.

Notre camp ce soir est au pied d'un grand sapin à deux pieds des rapides, et se trouve fermé au sommet par ses longues branches et tout autour par un taillis épais laissant une chambre de dix pieds de diamètre à peu près. Pour surcroît de protection la toile a été tendue à l'intérieur et un grand feu brûle au milieu de la cabanne. A 9 heures mes sauvages se préparent pour une pêche aux flambeaux et je suis de la partie. Formés d'une douzaine de feuilles de bouleau, mesurant un pied sur deux et repliées puis reliées avec une courroie de bouleau à trois

ou quatre places, les flambeaux donnent une vive lumière qui dure à peu près dix minutes ou un quart d'heure.

Nous embarquons, Louis, le dardeur, se place en avant du canot, Michel à l'aviron et moi au milieu. Une flamme immense à la tête du canot réfléchit sa lumière sur les bois voisins et éclairait les ténèbres profondes de la nuit. Le pétilement du flambeau et la rapidité avec laquelle nous bondissions dans les rapides au milieu de gros cailloux, devaient faire de notre descente une scène infernale. Le fond de la rivière parfaitement éclairé nous permettait de voir plus les petits cailloux. La pupille fortement dilatée, la bouche grosse d'anxiété, Louis se tenait suspendu au-dessus de la rivière, scrutant toutes les profondeurs et voyant tout. Soudain un saumon se glisse à notre rencontre et disparaît sous le canot en passant de gauche à droite. Louis aussi prompt que lui l'a suivi du regard et s'est également retourné de gauche à droite. A peine le saumon avait-il fait dix pieds dans cette direction que le dard mortel l'atteignait au milieu de sa longueur. Par un mouvement particulier le poisson est amené à la surface où il se débat comme un possédé, de manière à nous faire craindre qu'il ne s'échappe, mais un nouveau tour de main amène le saumon dans le canot à mes pieds, à mon grand contentement. Et tout cela se fait debout dans un canot d'écorce sans la moindre difficulté. Le saumon avait bien quatre pieds de longueur.

Deux fois nous remontons et redescendons les rapides mais sans résultat, nous avions pris tout ce qu'il y avait de saumons dans la rivière à cet endroit.

Il était 10 heures lorsque nous fîmes de retour au camp, et après avoir allumé un grand feu, nous nous nîmes sur le flanc. Il y avait bien quelques moustiques mais je n'en souffris pas considérablement, et mes sauvages paraissent tout aussi sensibles que moi. Ce qui me frappe chaque soir, chez eux, c'est la prière qu'ils font régulièrement, tête découverte et à genoux, avant de s'étendre par terre la tête appuyée sur leurs bottes, ainsi que le matin après leur repas, mais sans ostentation et à la dérobée. De même chaque nouvelle galette que nous cuit Louis, reçoit une croix avec le couteau avant d'être tranchée pour le repas. La langue Micmac, que parlent mes sauvages est une espèce de murmure, et une fois dans leur canot, on dirait deux canards voguant de conserve et se faisant discrètement la cour. Ils sont toujours gais et rient avec éclat dans leurs moments de jubilation qui sont rares. Ils sont de longues heures sans dire mot.

La colonie acadienne de Rustico.

Vendredi, 17 juillet.—Nous avons eu de l'orage et du tonnerre cette nuit, mais sans en être incommodé autrement que par un peu d'humidité dans l'air. Nous avions de la brume ce matin de bon ne henre, mais après déjeuner à 7 heures nous sommes repartis armés et bagages par un temps magnifique et après avoir goûté au saumon qui est excellent.

Nous rencontrons un colon venant de Métis avec cheval, voiture, bagage et femme se rendant à la mission des Acadiens. J'ai oublié avant hier soir de prendre note des renseigne-

ments qu'un colon qui a soupé avec nous nous a donné. La tenue du pauvre diable n'était pas prospère et sa faim était grande. "Après avoir mangé la crêpe et bu le thé de l'hospitalité, il nous informa qu'il y avait 40 colons à la Mission, que la plupart d'entre eux avait de 4 à 5 arpents de terre maintenant défrichés et ensemencés, outre de nouveaux défrichements. Les semis se faisaient en orge, avoine et patates, que tout le plateau était d'excellente terre, mais qu'ils avaient besoin d'ouvrage pour obtenir les ressources nécessaires à leur entretien pour l'année; que dès l'année prochaine si la récolte était belle ils pourraient se suffire à eux mêmes; l'apparence est bonne; le chemin qui conduit jusqu'à la Chapelle de la Mission a trois milles de la rivière Métapédia qui est traversée par un bac muni de cordes et de poulies nécessaires pour faire le bac et vient sans le secours des rames. Le bac est assez grand pour traverser les voitures.

Le petit lac Metapédia.

Nous continuons toujours les rapides. A droite et à gauche les montagnes s'éloignent à perte de vue et une magnifique vallée attend le défricheur, pour donner les plus beaux produits agricoles. Vers 5 heures les rapides finissent et la rivière plus étroite coule tranquillement des eaux sombres et profondes. Rien n'est beau comme les contours gracieux de la rivière Métapédia avant d'arriver au petit lac. Les cédres et les pins s'abaissent et forment quelquefois des voutes de verdure, quelquefois leurs longues tiges desséchées; effleurant les eaux, figurent à s'y tromper les perches de quelques pêcheurs géants, silencieusement à l'œuvre, retenus par une passion favorite. Après un long dédale de verdure nous débouchons sur le petit lac qui a une longueur de trois milles sur une largeur d'un demi mille à peu près. Nous nous rendons au fond du lac et cherchons un abri chez un cultivateur dont le nom m'échappe. Il était 9^h heures lorsqu'on me fit la politesse d'un matelas avec couvre-pieds sur la seule table de l'unique chambre de la maison.

Une nuit d'épreuves.

On a beaucoup parlé des attaques impitoyables des moustiques et autres habitants des forêts qui rendent si pénible à certaine saison la vie des bois. Je sais aujourd'hui à quoi m'en tenir à ce sujet, après la nuit affreuse que viens de passer. La portedu poêle fermée et par conséquent la lumière ainsi éteinte. Le premier inconvéniént, fut tout entièrdans les attaques impitoyables des moustiques. Le bruit des ongles sur la peau des souffrants me rappelait les coups d'étrille d'un passage soigné dans une vacherie bien tenue. Le bruissement de la paille sous les volte-faces répétés simulait assez bien les piétinements d'un bétail, impatient sur une épaisse litière. Il n'y avait que les gémissements plus ou moins résignés qui pouvaient indiquer que c'était là un simple incident dans la chaîne des souffrances qui accablent l'humanité.

Enfin, la maîtresse de maison, après avoir déclaré à haute voix que la position n'était pas tenable, ce que personne ne pouvait contredire, se leva en annonçant qu'elle allait faire de la "boucane" comme remède suprême.

Et Dieu sait si elle s'acquittait consciencieusement de sa tâche. Un morceau de copeaux fut enflammé et placé sur une large pelle au milieu de l'appartement, puis elle éteignit la flamme et procéda de son boucanage se réalisa avec un plein succès. Déjà le bourdonnement des moustiques ne se faisait plus entendre et je m'étonnais de la persistance avec laquelle ils s'attaquaient encore à ma personne, lorsqu'en me défendant d'une morsure je saisis un volatile de taille arrondie, que j'écrasai impitoyablement dans mes doigts crispés par la vengeance. J'allais me défendre d'une nouvelle morsure au front, lorsque je distinguai à l'odorat que je venais d'immoler une abominable punaise. Je m'expliquai alors la continuité de mes souffrances et après mûre réflexion je dus conclure que mon matelas et mon couvre-pieds constituaient une vermifère très-riche en sujets.

Que faire sur un pareil grabat? souffrir patiemment en se défendant avec vigueur et faire des vœux pour le point du jour? C'est ce que je tentai, mais l'ennemi toujours plus nombreux et plus pressant m'attaquait avec un acharnement irrésistible, et après avoir fait plusieurs morts, directement en les saisissant à bras le corps et en les broyant sans pitié et indirectement à travers mes effets que je tordais avec vigueur, je retrairai honorablement en me laissant glisser sur la hûche qui était à mes pieds au bout de la table, et en appuyant encore la tête sur mon matelas, pour ne pas abandonner tout à fait le terrain.

Pendant tout ce temps mon regard de martyr interrogeait la croisée ouverte sur le levant pour voir poindre le jour; vaine attente la croisée était sombre comme la nuit. Nouvelle lutte, nouveau regard, nouvelle déception. Enfin à l'horizon se dessine un front bleu, est-ce une illusion? longtemps je suis dans le doute. Je regarde à ma montre il est 2^h heures et je n'ai pas encore dormi. Partons dis-je à mes sauvages, et à 3 heures notre canot s'éloignait de ces bords inhospitaliers.

Le lac Metapédia.

Samedi, 18 juillet.—Il est midi, et après avoir délogé une douzaine de puces de mes vêtements, je sens encore un certain nombre de locataires récalcitrants qui ne veulent pas déménager. J'ai constaté avec horreur des morsures nombreuses sur toutes les parties de mon corps—plus de deux cents—et quelles morsures? Heureusement que la vue du paysage me rafraichit des brûlures que j'endure.

Nous sommes allés déjeuner au pied des rapides qui séparent le petit du grand lac. Ces rapides en comptent un très-difficile mais que mes sauvages enlèvent avec la facilité ordinaire. Puis nous arrivons dans un nouveau dédale de verdure, aux eaux profondes et tranquilles. Nous rencontrons bientôt la résidence de Marcel Brochu à l'entrée du lac, où nous débarquons. Il y a ici un défrichement assez considérable et de nouveaux colons sont venus s'établir depuis peu. Le chemin Métapédia traverse ici sur un magnifique pont en trois arches, qui devrait être peinturé pour le garantir de la pourriture.

Il est maintenant 7 heures et le soleil est suffisamment élevé pour donner au paysage les

teintes les plus vives. Un calme plat permet aux eaux cristallines du lac de refléter les moindres détails du magnifique panorama qui passe sous mes yeux. Non seulement chaque feuille, chaque branche morte y trouve sa place, mais même l'horizon des montagnes en arrière forme un fond au tableau. Depuis la cime des vétérans de la forêt jusqu'aux joncs et aux cailloux du rivage, tout est scrupuleusement reproduit dans le miroir des eaux avec une richesse de teinte et de coloris vraiment féérique. Nous arrivons ainsi insensiblement au grand lac Métapédia, avec son immense nappe d'eau mesurant douze milles de longueur sur deux de largeur. Ici et là des pointes, des baies, des îles, varient les points de vue. Les montagnes s'abaissent et suivent jusqu'au rivage une pente généralement régulière et propre à la culture du sol. Il y a ici un vaste champ ouvert à la colonisation et qui n'attend que des bras énergiques pour être en pleine valeur.

Nous arrivons à 11½ à la résidence du père Brochu, qui depuis 32 ans occupe la localité. Sa propriété a une étendue de 500 arpents dont 100 arpents sont en culture. La maison est grande et bien terminée à l'extérieur. Les bâtiments, de ferme sont d'un seul tenant et mesurent 100 pieds de longueur. Il a bâti un moulin à scie sur un ruisseau qui passe à quelques pieds de la maison. Le père Brochu est à dix-huit milles de son église, au Grand Métis. En hiver les communications ne se font qu'avec des chiens, par la poste deux fois par semaine, jusqu'à Ristigouche.

Du lac Matépédia à Ste. Flavie.

Je pars pour Ste. Flavie par le nouveau chemin en voie de construction et traversons ainsi neuf milles de forêt qui sont pris, mais sur lesquels quelques rares défrichements se présentent. Nous arrivons bientôt aux établissements qui paraissent prospères, quoique le sol ne soit par toujours favorable. A trois milles de Ste. Flavie un orage abondant nous arrive et me force à me mettre à l'abri dans une maison voisine. Là Mr. St. Thomas, cultivateur et surveillant du chemin Métapédia, arrive presque en même temps et m'invite à me rendre chez lui à sept arpents de distance. J'accepte, et nous voilà près d'un bon feu, faisant sécher notre humidité. Mr. St. Thomas est arrivé ici en plein bois il y a quinze ans, et fut obligé de porter ses provisions par un étroit sentier long de dix arpents. Aujourd'hui il est au milieu d'un rang bien peuplé et bien ouvert avec la forêt dans l'éloignement. Ses bâtiments de ferme sont spacieux et solidement construits.

Dimanche, 19 juillet.—Après une nuit d'orage et de repos nous nous rendons de bonne heure Ste. Flavie. L'église est vaste et toutes les maisons du village sont bâties avec luxe et goût. Je passe la soirée chez M. Rosa l'inspecteur du chemin Métapédia, où je rencontre Monsieur Duguay, qui m'apprend qu'il a produit en pleine terre des navets globes blancs du poids de 32 et 33 lbs., mesurant 48 pouces de circonférence.

M. Duguay a une variété d'oignons à patates dont la plantation se fait par huitième en rangs espacés d'un pied sur huit pouces dans les rangs. Chaque huitième produit jusqu'à 24 et

28 oignons d'une seule talle, mesurant chacun deux pouces de diamètre. Cette culture se fait à l'aide d'un compost de fumier de vaches et de chaux.

Lundi, 20 juillet.—J'ai visité le jardin de M. le curé Duguay, et je n'ai pu taire mon admiration à la vue de ses produits. Les étoffes fabriquées par Madame sa mère sont fort remarquables et de tous les genres.

De Rimouski à Cacouna.

A 10 heures je pars pour Rimouski, où j'arrive à 2 heures après avoir traversé un beau pays magnifiquement bâti comme résidences et comme bâtiments de ferme; granges avec machines à battre mues par le vent. Sur tout le parcours du chemin, le fleuve est bordé d'un alluvion fertile qui finit à huit arpents de profondeur au pied d'un coteau trop élevé pour être jugé au point de vue de sa production. Il y a ici plusieurs pilotes qui sont aussi propriétaires cultivateurs, et qui donnent l'initiative des améliorations. Les patates sont cultivées avec abondance mais trop généralement à la même place pendant plusieurs années. Le varrach vient ici en abondance le printemps et l'automne et est exploité avec un immense avantage. Le poisson dans les pêches offre également une ressource précieuse. Les labours d'automne ne sont plus ici en usage général. La pêche paraît occuper trop les cultivateurs qui se hâtent de finir leurs travaux trop tôt. Il n'y a pas ici de cultivateurs qui suivent un système. Le foin et le beurre paraissent être les productions les plus en demande faute de voies de communication. Il n'y a pas même de bateaux à vapeur au quai de Rimouski, dont le prix payé par la province est de \$120,000. Sol graveleux.

Mardi, 21 juillet.—J'ai visité le domaine de l'honorable U. Tessier, où le président du Conseil législatif. Il a huit arpents de front sur une moyenne de trente avec bâtisses en fort bon ordre et résidence élégante. La culture n'offre rien de particulier non plus que le bétail. Le manque de communication rend difficile la vente des produits. Toutefois le domaine est en voie d'amélioration et offrira bientôt, espérons-nous l'exemple des bonnes méthodes.

Mercredi, 22 juillet.—Parti à 7 heures de Rimouski, nous traversons le Bic et St. Fabien, qui offrent ici et là un sol accidenté peu cultivable. Beaucoup de maisons avec tuyaux pour cheminées disent que les gens ne sont pas ici dans la prospérité. En arrivant à l'église de St. Simen, les montagnes s'éloignent un peu et la vallée donne un meilleur sol et des établissements plus riches. Les charrues à tourne oreilles seraient sur le chemin parcouru, d'une grande utilité. Je traverse Trois Pistoles et l'Isle Verte deux paroisses fort riches dont les villages bien bâtis disent dans un langage éloquent ce que peut donner de produits le Bas fleuve et ce que sera la prospérité de cette partie importante du pays le jour où nos cultivateurs adopteront un système de culture raisonnée, basée sur l'observation intelligente des faits. A Cacouna le village est envahi par une population nombreuse de baigneurs, venus ici pour fuir la température extrême de nos étés.

TRAVAUX DE LA FERME.

TRAVAUX DU MOIS.

L'importance des labours d'automne est trop bien reconnue aujourd'hui pour que nous devions insister sur leur pratique ; nous connaissons bon nombre de cultivateurs dont tous les labours sont terminés l'automne. Nous ne saurions conseiller d'en agir ainsi sur les terrains sablonneux et légers, surtout si le labour se fait par un temps humide. Dans ce cas la bande de terre se déforme complètement et l'influence des gelées a pour résultat de faire disparaître complètement toute trace de labour au printemps, en sorte que l'enfouissage de la semence devient très-difficile, même avec des hersages répétés. De plus l'ameublissement exagéré de ces terres a pour effet de les rendre très-sensibles aux sécheresses et de compromettre le succès des récoltes, par leur facilité à se dessécher aux premiers vents chauds qui les traversent par toutes leurs pores. Sur ces terres, loin d'opérer un seulement il faudrait plutôt les tasser, aussi s'explique-t-on facilement le succès des labours de printemps sur ces sols.

Mais, pour les terres argileuses et fortes qui constituent la grande masse de la vallée du St. Laurent, les labours d'automne offrent le seul moyen puissant et économique d'obtenir cette pulvérisation du sol si nécessaire à une bonne végétation. Les gelées sont un des avantages de notre climat excessif qui nous dispense de ces nombreux labours donnés en Europe, pour obtenir un ameublissement bien inférieur à celui que nous tenons gratuitement de la nature au prix d'un seul labour. Sachons profiter des avantages naturels de notre pays et nous n'aurons rien à envier aux autres climats et aux autres contrées. Ici encore l'égouttement est bien indispensable, car chaque fois que le sol est imbibé d'eau, la désagrégation par la gelée est tellement puissante que les traces du labour disparaissent et l'enfouissement de la semence par les hersages est également difficile au printemps.

Les labours d'automne dans les Sables.

Est-il mieux de labourer les sols sablonneux l'automne que le printemps ? Telle est la question qui nous a été faite et que nous allons essayer de résoudre. Au point de vue de la désagrégation du sol nous croyons qu'il vaut mieux labourer le printemps parceque les gelées et les pluies de l'hiver ont pour résultat de laver le labour

et de rendre l'enfouissage de la semence difficile. D'un autre côté, un sol labouré et pourvu de bonnes rigoles s'égoute toujours mieux et est plutôt prêt à être ensemencé au printemps. Les sols sablonneux exigent un ensemencement hâtif, pour que les jeunes plantes profitent de l'humidité du printemps, pour s'élever au-dessus du sol et le protéger des rayons desséchants de juillet, dont l'effet est mortel sur les récoltes tardives des sols sablonneux. Au point de vue de la répartition des travaux, il est évident que les labours d'automne sont autant de travail fait au printemps, époque à laquelle toutes les forces de la ferme sont nécessaires pour exécuter les nombreuses opérations des semailles. En résumé les labours d'automne ont bien plus d'avantages dans les terres argileuses que dans les terres siliceuses, et il y a encore avantage à labourer celles-ci l'automne préférablement au printemps. Mais dans quelques jours les travaux seront arrêtés ; charrues, herses, tombereaux seront mis à l'abri pour le printemps à venir. Le cultivateur soigneux fera la revue de tous ses instruments et après les avoir nettoyés, il raccommoquera ceux d'entre eux qui auront besoin de réparation avant de les emmagasiner pour la saison prochaine. Il ne faut pas négliger ces réparations qui s'oublient facilement, et le printemps arrive qu'elles ne sont pas faites et les travaux sont ainsi retardés de quelques jours bien précieux à cette époque.

Préparation du sol pour les plantes sarclées.

Dans toute exploitation bien tenue, les cultures des plantes sarclées disent le degré de perfection auquel est arrivé le cultivateur dans l'exploitation de son domaine. Elles sont la base de toute culture améliorante, en exigeant des façons d'ameublissement pour leur semis, des engrais puissants pour leur culture, et des binages nombreux pour leur entretien. Le résultat d'une culture sarclée est de préparer profondément le sol, de l'enrichir par les engrais, et enfin de le nettoyer de ses mauvaises herbes, en un mot, de le disposer admirablement pour les récoltes qui suivent, tout en donnant des ressources fourragères précieuses pour l'alimentation du bétail de la ferme, et la matière première des engrais nécessaires au soutien de tout bon système de culture. C'est donc avec une satisfaction bien vive que nous pouvons admirer souvent, des

champs de betteraves, de carottes, navets, blé d'inde, fèves à cheval, et patates dont les produits peuvent rivaliser avec ce que nous avons vu de mieux jusqu'à ce jour. Et qu'on ne dise plus que ces cultures spéciales sont hors de la portée de la généralité de nos cultivateurs. M. Boa a prouvé le contraire d'une manière irréfutable et le prouve tous les ans depuis 30 ans à qui veut se rendre chez lui pour constater ses succès. Au reste, la méthode qu'il suit est on ne peut plus simple, et nous allons en donner la description.

Avant tout, il faut des fumiers en quantité suffisante ; pour cela, toutes les ressources fourragères de l'exploitation sont consommées par le bétail ; ensuite immédiatement après les semences, si la quantité n'est pas suffisante, ces fumiers sont mis en tas et disposés en composts, avec des additions de terre végétale que fournit une savane située à l'extrémité de la propriété c'est-à-dire qu'après une couche de fumier vient une couche de terre de savane, suivie d'une nouvelle couche de fumier recouverte d'une autre couche de terre, et ainsi de suite, jusqu'à ce que la quantité suffisante soit accumulée. C'est un procédé on ne peut plus ingénieux, et qui fait grand honneur au cultivateur qui a su l'employer. Après la récolte de la céréale qui précède la plante sarclée, ces fumiers ou composts sont régulièrement étendus sur le chaume, et enfouis par un labour profond, donné l'automne. Au printemps, après avoir hersé le terrain, un nouveau labour en travers complète la préparation du sol, aidé par des hersages et roulages répétés jusqu'à ce que la terre soit arrivée à un état de pulvérisation parfaite ; alors le butteur la dispose en petits billons, sur lesquels la semence est déposée, soit à la main, soit à l'aide du semoir à brouette, selon la nature des semences. Plus tard, la houe à cheval nettoie le sol des mauvaises herbes qui l'envahissent. Il serait trop long d'entrer dans le détail de chacune de ces cultures, que nos lecteurs connaissent suffisamment du reste.

Quelle est la meilleure manière d'arracher les patates.

On objecte généralement à l'usage du butteur parce qu'en ne passant qu'une fois dans le rang il recouvre plusieurs patates que souvent la herse ne peut pas déterrer ; il faut après tout se servir de la pioche.

Pour obvier à cette difficulté Stevens l'auteur du "Farmers Guide" décrit un instrument dont je me suis servi avec le

plus grand succès. C'est une charrue ordinaire avec une grille en fer substituée au versoir. Cette grille est d'apeu près la longueur du versoir, large de six pouces sur le soc, s'élargissant jusqu'à 18 pouces sur l'autre extrémité, c. a. d. que près du soc les barres de la grille, qui sont en fer rond d'un demi pouce, sont plus ou moins rapprochées et s'ouvrent en éventail, étant à l'ouverture à trois pouces de distance.

Quand la charrue est aplomb l'extrémité de la grille doit être à quatre pouces au-dessus du sol. Pour se servir de cet instrument il faut d'abord arracher les tiges des pommes de terre, puis marquer une largeur de, disons 24 rangs. La charrue ouvre le premier rang au tiers de sa largeur, jetant de la terre vers le dehors de la pièce, et passe au delà du 24^e rang qu'elle ouvre de même. Elle revient ensuite fendre ce qui reste du premier rang et fait la même chose au 24^{me}, ce qui finit l'ouvrage de la charrue dans ces deux rangs.—Elle répète l'opération pour le 2^{me} et le 23^{me} rang et les suivants. La charrue peut fournir de 9 à 12 femmes, qui doivent ramasser avant son retour tout ce que l'instrument a découvert dans son passage. Il faut ensuite herser sur le long et le large le morceau labouré dans la journée et ramasser les patates que déterre la herse.

Les patates sont mises en tas de 3 pieds de large sur une longueur de 10 à 12 pieds qui sont recouverts de tiges et de quelques pouces de terre ; ainsi protégées elles restent sur le champ une quinzaine de jours. Jusqu'à cette année ma récolte a été d'à peu près 200 minots par arpent ; 2 chevaux, un homme et 11 femmes ont mis cette année 3½ jours à faire la récolte (500 minots sur 6 arpents 12 perches.

J'ai planté une partie de mes patates toutes rondes et le résultat est tellement satisfaisant qu'une autre année je le ferai de nouveau en notant avec soin les résultats.

L'arrachage des patates avec un butteur se pratique avec un plein succès, pourvu qu'il ait soin, pour éviter l'enterrage signalé par notre correspondant, de n'arracher d'abord qu'un sillon sur deux. Puis lorsque tous les tubercules sont ramassés, on recommence l'arrachage des sillons restant. Peut-être quelques-uns de nos correspondants ont-ils un meilleur moyen d'opérer, en ce cas nous les prions de nous le signaler. Il y a aujourd'hui des arrache-patates, dont le travail est bien supérieur à celui du butteur, comme économie de temps.

Conservation des patates.

Les récoltes sarclées fourragères doivent être mises en silot et à l'abri de la gelée. Il est important qu'elles ne soient pas trop éloignées des consommateurs afin de diminuer les transports. En Angleterre et en France la question de la conservation des patates a attiré l'attention des cultivateurs et des savants, les méthodes suivantes sont fortement recommandées.

La culture des pommes de terre devient de plus en plus importante dans les années comme celle-ci où la récolte du blé, prise dans son ensemble, laisse un déficit assez grand. Les moyens d'assurer la réussite de la culture de ce tubercule et de vaincre la maladie qui le frappe encore si fréquemment ne doivent donc pas être négligés.

Depuis quelques années, un agronome de Wazemmes (Nord) emploie avec succès une méthode simple et rationnelle, qui fait produire des pommes de terre très-saines, et dont les propriétés féculentes et de facile cuisson ont été étudiées par notre correspondant de Lille, M Meurein.

Il choisit d'abord des sujets très-sains

qu'il plante entiers. Le sol le plus convenable doit être sablonneux bien ameubli, soit par le bêchage à double profondeur de bêche, ou par la charrue; le drainage opérerait un très-bon effet, en donnant au sol la plus grande somme d'aération possible. Il faut peu de fumier, mais qu'il soit très-consommé. La plantation se fait à la profondeur ordinaire avec un espacement convenable; puis on donne les soins habituels. Telle est la méthode Magnin: et lorsque souvent autour de sa terre, des champs de pommes de terre sont ravagés par la maladie,—qui est bien un peu le fait de la culture irrésistible, abusant de la rusticité de ce tubercule, et choisissant malle sol qui lui convient tant, le sol sablonneux,—la récolte de M. Magnin, se trouve dans les meilleures conditions.

Un moyen infaillible de conserver les patates malades et de prévenir la maladie chez les patates saines c'est de les passer dans un lait de chaux, de les étendre pour sécher, puis de les mettre en tas indistinctement. C'est une pratique que nous recommandons expressément.

AIMAUX DE LA FERME.**MISE EN STABULATION DES ANIMAUX.**

La mise en stabulation des animaux de ferme doit se faire au plus tôt, et le cultivateur ne doit rien négliger pour disposer ses bâtiments de ferme de manière à ce que le bétail soit complètement à l'abri des froids de l'hiver, bien pourvu d'eau à l'intérieur des bâtiments et facilement approvisionnés de fourrage. La fabrication des fumiers doit aussi attirer son attention et il serait temps encore de disposer ses bâtiments d'après notre méthode que nous avons décrite dans un des numéros de l'Agriculteur.

La méthode actuellement suivie pour la tenue du bétail est selon nous essentiellement vicieuse. Les animaux sur des pontages en bois, reçoivent un peu de paille pour litière et tous les jours, l'étable ou l'écurie est vidée, les fumiers sont jetés sans soins dans la cour et là exposés aux intempéries de la saison. Aussi le bétail mal couché sur un pontage froid, souffre nécessairement tandis que les fumiers couverts de neige ne fermentent pas et ne peuvent être utilisés comme engrais qu'après les chaleurs de l'été. Nous ne parlons pas de la perte des uriges qui s'échappent entre les madriers formant le pontage.

Evidemment cette méthode est vicieuse et nous avons dû lui en substituer une autre plus économique et plus rationnelle. D'abord nous enlevons le pontage, les entredeux, en ne laissant que les crèches et les auges au-dessus.

Nous creusons le sol de deux pieds au-dessous des crèches, nous étendons une épaisse litière, et nous attachons le bétail. Tous les matins, les déjections sont également étendues à l'avant et à l'arrière des animaux, un peu de paille les recouvre. Deux mois plus tard le bétail s'est successivement élevé sur sa propre litière, nous profitons d'un beau jour pour vider l'étable et élever dans le champ où il doit être enfoui un immense tas de fumier, déjà décomposé et qui fermente encore en raison de ses dimensions, qui le protègent contre les froids extérieurs. Telle est notre méthode et nous croyons qu'elle rencontre toutes les exigences de la théorie et de la pratique.

Au point de vue théorique, nous savons que les fumiers pour être assimilés par les plantes, doivent subir une décomposition et pour cela fermenter. Or, quelles sont les conditions d'une bonne fermentation? D'abord la présence d'une substance fermentescible

ensuite de l'humidité puis de la chaleur et enfin de l'air; et toutes ces conditions se rencontrent avec notre méthode. La matière fermentescible, c'est l'urine qui pénètre imbibé chaque paille de la litière, et remplit en même temps la condition d'humidité exigée pour une bonne fermentation, les conditions de chaleur et d'air se trouvent également bien remplies. Aussi la fermentation marche-t-elle avec une rapidité surprenante en développant une chaleur toujours croissante, véritable calorifère économique à l'usage de tous les bâtiments de ferme de notre pays qui en ont tant besoin pendant les grands froids de l'hiver.

LES ANIMAUX A L'ABREUVOIR.

La manière dont on administre la boisson aux animaux domestiques est, dans certaines localités, vraiment déplorable, elle engendre une foule d'accidents et de maladies, dont les causes échappent au propriétaire et même à l'homme de l'art, qui sont victimes l'un et l'autre de la fourberie des domestiques insoucians et paresseux.

Il n'est pas rare, en effet, dans les fermes qui possèdent un abreuvoir ou qui se trouvent à proximité d'un ruisseau, de voir les sujets attachés à l'exploitation y chasser indistinctement tout le bétail, pour le désalterer, quels que soient d'ailleurs la saison, l'époque de la journée et l'état dans lequel se trouvent les animaux. Nous avons même vu pousser la négligence jusqu'à briser la glace de l'abreuvoir à coups de pioche et puis y amener, pour les faire boire, les chevaux encore tout harnachés rentrant en transpiration de la campagne.

D'autre fois encore, ce sont les servantes qui transportent directement et sans plus de précaution, dans la crèche d'une écurie bien chaude, l'eau glacée de l'étang ou de la fontaine voisine.

D'autres fois encore, on abandonne à lui-même, dans la cour de la ferme, le bétail à cornes qui vient de pâturer du trèfle, sans faire attention que l'eau dont l'animal est libre de faire usage peut devenir mortelle.

Doit-on s'étonner, après de semblables négligences de la fréquence des indigestions, des coliques, des avortements, des météorisations, des gourmes et de tant d'autres maladies qui emportent le bétail? Non, et pourtant il serait facile d'éviter les dangers auxquels on s'expose: car toutes les précautions à prendre se bornent, en été, à ne jamais faire boire les animaux rentrant du travail avant qu'ils aient mangé, et en hiver à modérer le froid de l'eau, soit en mettant cette eau, au moins vingt-quatre heures

avant de la donner au bétail, dans de grandes cuvettes placées dans les écuries ou les étables, afin qu'elle puisse prendre insensiblement la température qui y règne.

A la rigueur, on pourrait ainsi suivre cette règle quand on administre une forte ration de nourriture aqueuse, comme les betteraves, les carottes, les navets, les pommes de terre, etc. Pour parvenir au but qu'on veut atteindre, il n'y a qu'à placer les racines ou les tubercules dans l'étable où ils sont consommés, ou bien dans un compartiment voisin qui en a la température, et où on les laisse séjourner quelque temps avant de les employer.

C'est par l'observation de ces différentes méthodes, si simples et si faciles à mettre en usage, que les cultivateurs peuvent se soustraire aux nombreux accidents qu'ils ont si souvent à déplorer par suite d'imprudence.

Les Abeilles en Octobre.

A cette époque les ruches doivent être placées sous un abri, fermées sur trois côtés et exposées au sud. Dans cette position les abeilles peuvent soutenir une température excessive, pourvu qu'un rayon de soleil réchauffe la ruche une fois par semaine et fonde la glace qui se forme souvent au sommet des gâteaux.

Lorsque la ruche est construite en deux parties, on s'ouvre à l'arrière de manière à permettre la sortie des tiroirs, dans lesquels les abeilles déposent leur excédent de miel, il est bon de remplir ces boîtes et la partie supérieure de la ruche de foin bien menu pour protéger l'essaim contre le froid. L'air humide pénétrera dans ces tiroirs par l'ouverture pratiquée dans chaque un d'eux et au printemps on trouvera ce foin tout humide que l'on jettera au fumier. Les ruches doivent être placées sur des appuis, de manière à permettre sous elles une bonne ventilation, où tous les trois à quatre jours on devra enlever avec un plumeau les abeilles mortes, qui autrement se couvriraient de neige fondue et boucheraient entièrement les entrées de la ruche en amenant bien vite la suffocation des abeilles.

Nous recommandons particulièrement d'appuyer de petites planches, larges d'un pied, sur les ruches, de manière à garder les ouvertures des rayons du soleil, car il arrive souvent que par un beau jour d'hiver, les abeilles s'aventurent au dehors, se posent sur les toits ou sur les clôtures, où le froid les saisit, et elles n'ont pas la force de revenir. Quelquefois aussi la réflexion des rayons du soleil sur la neige les éblouit, alors elles tombent et meurent.

LA CONSERVATION DES OISEAUX.

Au moment où le Conseil Législatif prend en considération le projet de loi qui lui est soumis afin de pourvoir à la conservation des oiseaux, nous croyons devoir placer sous les yeux de nos électeurs les observations qui suivent empruntées au *Journal d'Agriculture progressive*.

“ Dans l'arrondissement de Montmédy, l'administration forestière a pris une mesure que nous voudrions voir se généraliser et adopter par les particuliers et les communes : elle consiste à défendre l'entrée des bois pendant le printemps et les premiers mois de l'été, afin d'éviter le dérangement des oiseaux et de favoriser leur propagation. Cette mesure et les recommandations des instituteurs, et même des curés, qui se sont efforcés de faire comprendre à leurs paroissiens l'utilité des oiseaux pour la destruction des insectes, produira ses fruits, et si, comme nous l'espérons, cet exemple est suivi, nous verrons bientôt diminuer cette masse d'insectes qui menace d'envahir et de détruire toutes les récoltes.”

“Ce n'est pas seulement dans la Meuse, ajoute M. Victor Chatel, que, cette année encore, des plaintes se font entendre au sujet de la grande abondance des insectes nuisibles. Dans nos contrées, les pommiers, qui présentaient les plus belles apparences, ont été envahis par un grand nombre de petites chenilles de quatre ou cinq espèces différentes, lesquelles ont détruit une grande partie des feuilles, des fleurs et des fruits naissant. Chez moi, sur ma ferme Valcougrain, la perte sera de 12 à 15 gros tonneaux de cidre de 1 600 bouteilles, sur 20 au moins que l'on me faisait espérer.

“De loin, un grand nombre de pommiers paraissent comme brûlés. Les cultivateurs déclarent sérieusement que c'est l'effet des éclairs, des gelées tardives, des mauvais vents, etc., et ils ne voient pas que toutes les feuilles ont été rongées, perforées, déchirées par des ennemis, invisibles le jour, mais qu'il était facile de trouver cachés dans les feuilles enroulées ou agglomérées, ceux-ci sous les feuilles, d'autres

sous les petites calottes brunes qui se forment au sommet des bourgeons floraux. Ces callottes, appelées par les cultivateurs des *clous de girofle*, sont formées des pétales, qui, agglutinés par l'insecte, ne peuvent plus s'épanouir : bientôt, sous cet abri, le petit ver (larve) a rongé les organes floraux, après quoi il creuse le fruit naissant, qui se dessèche et tombe.

“ Depuis quinze jours, une autre espèce de chenille a envahi, comme l'an dernier, les pommiers, qui sont couverts de toiles dans lesquelles elle vit en famille, et d'où elle sort la nuit pour ronger les feuilles. Pour arrêter les dégâts, qui vont être très-grands, je ne vois pas de moyen plus simple que de flamber rapidement ces toiles avec des torches de paille.

“Voilà, je le répète depuis plusieurs années, les véritables causes de l'infertilité de nos pommiers à cidre et de la mort, depuis une dizaine d'années, d'un très-grand nombre de ces arbres, qui n'ont pas pu, ayant été privés de leurs feuilles, continuer à végéter.

“Et le moyen, me diront nos cultivateurs, d'empêcher tous ces dégâts ? Il est bien simple : protégez, au lieu de les détruire vous-mêmes, ou de les laisser détruire par vos enfants, les *petits oiseaux* et leurs *couvées* ; protégez-les, comme on le fait dans la Meuse, comme on commence à le faire ailleurs, comme on le fera bientôt partout, autrement, vous verrez se multiplier d'année en année et les mauvaises plantes dont ils mangent les graines, et ces nombreux insectes qui dévastent vos pommiers, vos poiriers, vos colzas, vos blés, vos betteraves, vos choux, vos pois, vos navets, vos pommes de terres, vos groseillers, vos arbres forestiers, vos jeunes semis, etc., et vos plaintes deviendront plus vives encore. Si Dieu a donné aux oiseaux, même au plus petit d'entre eux, la puissance de protéger les biens de la terre, en aidant à détruire leurs ennemis, il l'a refusée, à l'homme au moins, pour la plupart de ceux-ci, pour les plus petits surtout, qui sont généralement les plus nuisibles et que le bec des petits oiseaux peut seul atteindre.

MATERIEL ET CONSTRUCTION.

LES BATIMENTS DE FERME.

PRESQUE toutes les anciennes fermes sont mal bâties ; les bâtiments, ordinairement sont mal distribués, et les étables des bêtes bovines sont ce qu'il y a de plus défectueux. Les fermes récemment construites ont en général mieux aménagées ; cependant beaucoup laissent à désirer, et l'on voit que ceux qui en ont tracé les plans n'avaient pas l'expérience de la vie agricole. Bien souvent j'ai désiré pouvoir bâtir de toutes pièces une ferme pour moi, et, si j'avais pu le faire, certainement les étables, surtout celles des vaches, n'auraient été, comme chez les petits paysans sous le même toit que l'habitation du fermier, de manière que l'on pût facilement, à toute heure, et par tous les temps, passer de sa chambre dans l'étable. *L'œil du maître engraisse le bétail* et si le maître peut à tout instant arriver, sans

être vu, ni attendu, cela suffit pour prévenir beaucoup d'abus.

De même qu'un vacher suisse n'oublie jamais dans ses prières le cher bétail, *das liebe Vieh*, un bon fermier ne doit pas aller se coucher sans avoir fait la ronde dans ses étables. Il n'est pas agréable de quitter à dix heures du soir une chambre chaude, pour traverser une cour par le vent, la neige ou la pluie, ou de se lever au milieu de la nuit, lorsqu'on est éveillé par le bruit de bêtes lâchées, ou qui se battent. Combien de fois j'ai alors souhaité que mes étables fussent contiguës à ma chambre ! Avec un passage propre, sablé, assez large pour pouvoir s'y promener et un banc pour s'asseoir on peut, surtout par le mauvais temps, venir passer avec ses bêtes de bons moments, qui ne sont certes pas les moins bien employés de la journée.

On peut objecter à cette disposition l'odeur du fumier et le danger des incendies. Le danger d'incendie peut être prévenue par un mur qui sépare complètement les deux parties du bâtiment et dépasse même la toiture, et ce n'est pas par les cheminées que le feu arrive ordinairement dans les greniers à fourrage. Quant à l'odeur, elle n'existe réellement qu'au moment où l'on enlève les fumiers ; on peut la combattre par l'emploi de l'oxyde de fer et la détourner par des cheminées d'évaporation. Mais jamais je ne l'ai remarquée dans la maison des petits cultivateurs, où les vaches sont sous le même toit et immédiatement à côté de l'habitation de la famille.

Construction.

CONSTRUCTION.—Pour qu'une étable soit bonne, il n'est pas indispensable, comme disent certains auteurs, qu'elle soit construite sur un terrain élevé, exposée à l'est, etc. ; mais il faut qu'elle ne soit pas humide, et que les animaux y aient suffisamment d'espace, et qu'en tout temps l'air s'y renouvelle facilement, qu'on puisse y établir un courant d'air en été, qu'elle soit chaude en hiver.

La hauteur du sol au plafond doit être de trois mètres environ. Il est bon d'établir des conduits ou cheminées pour laisser échapper les vapeurs qu'exhale le fumier. Si ces conduits ont leur ouverture supérieure au-dessous du plafond, ils remplissent mal leur destination, parce que les vapeurs se condensent, retombent en gouttes, et, si elles n'incommodent pas les bêtes, elles pourrissent bientôt tout l'espace qui environne le conduit. Il vaut mieux placer dans l'intérieur des murs des tuyaux en terre d'un diamètre de quinze centimètres dont l'orifice inférieur est situé à environ deux mètres du sol et qui s'élèvent au-dessus du toit comme des cheminées. Dans les étables chaudes et surtout si une boisson chaude constitue une partie de la nourriture des bêtes, les plafonds ne résistent pas longtemps, et en peu d'années les poutres mêmes sont pourries. Les voûtes ont une durée indéfinie, mais on ne peut pas en établir partout et elles ont l'inconvénient d'être froides. On peut mettre sur les poutres un plancher, en couvrant les poutres et les planches, à leur partie inférieure, d'une couche de goudron, mais alors on risque que les vapeurs de l'étable, passant entre les planches, pénètrent dans le foin ordinairement entassé dans le grenier qui est situé au-dessus de l'étable, et donnent à ce foin un mauvais goût qui le fait refuser par les bêtes.

Chacun pèsera tous ces inconvénients ; pour moi, après avoir renouvelé déjà trois fois le plafond de mes étables, si j'avais à construire une étable neuve, je n'hésiterais pas à la faire voûter.

Annexe de l'étable.

Il faut avoir, près de l'étable, un local où l'on dépose le fourrage vert en été, où l'on coupe en hiver le fourrage sec et les racines.

Temperature.

Le froid fait souffrir les bêtes bovines comme tous les autres animaux, comme les hommes ; notre santé ne souffre certainement pas du feu que nous faisons en hiver dans nos appartements ;

les chevaux ne deviennent pas malades parce que en hiver ils sont enveloppés de couvertures de laine et tenus dans des écuries chaudes ; pourquoi voudrait-on que la température des étables fût, en hiver, celle de l'air extérieur.

J'insiste sur ce point, parce que, dans tous les ouvrages agricoles français que j'ai lus, on signale comme pernicieux l'usage qu'ont les paysans de tenir en hiver leurs étables chaudes.

Sans doute, il peut y avoir abus ; mais, si la température de l'étable descend à zéro, les bêtes souffrent du froid, les bœufs engraisent moins bien et les vaches donnent moins de lait.

Pour cette raison, je ne crois pas qu'on doive adopter dans le nord de la France une forme d'étables dont on a pris le modèle en Angleterre, et où les bêtes, n'ayant d'autre abri que la toiture du bâtiment et les murs qui la soutiennent doivent nécessairement en hiver souffrir beaucoup du froid.

Quelleque soit la forme d'étable qu'on adopte, on ne doit pas oublier que, pour les bêtes bovines comme pour les chevaux, comme pour les hommes, les courants d'air sont une cause fréquente et généralement trop peu observée de refroidissements et de maladies.

La température de l'étable ne doit pas être trop élevée ; il faut que l'air puisse y être toujours renouvelé, mais il ne faut pas y souffrir de courants d'air. J'insiste sur ce soin de toutes mes forces ; j'ai à cet égard, une conviction fondée sur l'observation et l'expérience.

Je répète que c'est une grande erreur de croire que les étables ne doivent pas être chaudes. Le grand air, même par un froid-rigoureux, est certainement très-favorable à la santé des animaux, mais à la condition qu'ils feront de l'exercice. J'applique aussi à mes vaches et à mes chevaux ce précepte évangélique qui prescrit de traiter les autres comme on voudrait être traité soi-même ; ou je m'accommoderais mal, en hiver, d'un logement dont la température serait celle de l'air extérieur.

Il est facile de comprendre qu'une vache laitière ou un bœuf qu'on engraisse et que l'on condamne à l'inaction doivent souffrir du froid, et, si on ne les préserve pas, la vache donnera moins de lait et le bœuf engraissera bien moins ; mais il vaut beaucoup mieux que les bêtes aient constamment à souffrir du froid que d'être momentanément exposées à un courant d'air froid dans une écurie chaude.

Portes.

Les portes d'étables doivent avoir 5 pieds de largeur et deux battants ; elles doivent ouvrir extérieurement ; lorsqu'elles sont ouvertes, les battants sont appliqués contre les murs, où ils sont arrêtés par des crochets. Lorsque les portes ouvrent en dedans il arrive fréquemment qu'une bête, en sortant, entraîne un battant, le brise ou se blesse. Une porte glissant sur des rails, comme on en voit dans les chares des chemins de fer, serait à préférer pour la simplicité et la solidité, si on peut l'établir de manière qu'il n'y ait pas tout au tour des vides qui laissent pénétrer le froid dans l'hiver.

Les angles intérieurs des murs de l'étable doivent être arrondis.

Fenêtres.

Pour le maintien de l'ordre et pour prévenir les abus, il ne doit jamais y avoir de portes de derrière. Si donc il n'y a de portes que d'un côté, sur l'intérieur de la cour, ce n'est que des fenêtres que les courants d'air peuvent provenir. On s'en garantit en faisant des ouvertures plus larges que hautes, élevées au moins de deux mètres au-dessus du sol. Le châssis d'une seule pièce ouvre de haut en bas, de manière à laisser entrer autant et aussi peu d'air qu'on le désire ; le courant d'air qui régné en haut, sous le plafond ne peut jamais frapper les bêtes. Ces fenêtres ont, dans ma ferme, 2 pieds de largeur, et 4 pieds de hauteur ; on les ouvre et on les ferme au moyen de deux poulies. On peut aussi les garnir extérieurement d'un paillason, ce qui permet, pendant les chaleurs de l'été, de maintenir entièrement ouvert le châssis vitré.

DEPARTEMENT HORTICOLE.**ARBRES FRUITIERS FORCÉS DANS L'APPARTEMENT.**

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en vous offrant mes conseils, quant à la production de quelques fruits forcés dans l'appartement, ce n'est point une spéculation que je vous propose. Il ne s'agit, en effet, que de forcer quelques arbres fruitiers et quelques plantes à fruits comestibles, à titre d'amusement, rien de plus. Néanmoins je vais vous montrer qu'avec un peu de peine, qui ne doit être pour vous qu'un plaisir, il vous est possible de récolter dans votre chambre bien plus de fruits forcés que vous ne sauriez le croire avant d'en avoir fait l'expérience.

Les fraisiers.

Le plus facile de tous les fruits à forcer dans l'appartement, c'est la fraise. Vous pouvez choisir à cet effet dans trois espèces de fraisiers, tous les trois précoces et très fertiles sous l'influence de la chaleur artificielle : ce sont l'écarlate de Virginie, le fraisier des Alpes remontant, dit des quatre saisons, et le fraisier Prince Impérial, avec lequel je vous ai déjà fait faire connaissance. La fraise écarlate de Virginie se recommande par son extrême précocité ; à l'air libre, elle fleurit et mûrit huit à dix jours avant toutes les autres ; son volume est intermédiaire entre celui de la fraise des Alpes et celui de la fraise Prince Impérial. Quelle que soit l'espèce de fraisiers que vous adopterez, mettez en pots de bonne heure, en automne, du plant de fraisier provenant des premiers coulants de l'année. Donnez à ce plant une terre très-substantielle, arrosée avec un peu d'eau provenant du lavage de la vaisselle. Ne mettez pas plus de quatre plants dans chaque pot de grandeur moyenne. Tenez-les dans une chambre sans feu jusqu'au moment où vous voudrez les forcer, et si vous en avez une douzaine de pots, ne les forcez pas tous à la fois, d'abord parce que dans la chambre habitée vous en seriez encombré et ne sauriez trop où les placer, ensuite parce qu'il vous sera bien plus agréable de cueillir successivement cinq ou six fraises mûres sur l'appui de votre cheminée ou sur votre guéridon, que d'en avoir plein un saladier en une seule fois, et de vous en passer jusqu'au mois de mai ou de juin.

Il ne faut forcer les fraisiers en pots que par degrés. En sortant d'une chambre sans feu, vous les placerez pour quelques jours dans la chambre chauffée, le plus loin possible du foyer ; lorsqu'ils commenceront à bien végéter,

vous les placerez sur un meuble plus rapproché de la cheminée ; enfin, quand les tiges florales seront chargées de boutons de fleurs près de s'ouvrir, vous les mettrez définitivement en place sur la cheminée même, et les fraisiers y resteront jusqu'après la maturité de leurs dernières fraises, que vous pourrez récolter ainsi pendant tout l'hiver, jusqu'en mars, qui, sous le climat de Paris, appartient tout entier à l'hiver. Pendant toute la durée de leur séjour dans l'appartement chauffé, les fraisiers forcés seront arrosés régulièrement trois ou quatre fois par jour, en leur donnant peu d'eau à chaque arrosage, afin que la terre des pots soit toujours fraîche sans excès d'humidité. Quand vous cueillerez vos fraises, n'oubliez pas de couper avec une paire de ciseaux le support attaché à la tige à laquelle tiennent encore d'autres fraises à demi mûres, et même des fleurs et des boutons de fleurs : sans cette précaution, la présence sur la tige du support de la fraise, qui ne tarderait pas à s'y dessécher, causerait à la plante un tort irréparable ; les fraises en voie de formation ne grossiraient plus, et vous n'auriez à récolter qu'une fraise par tige ; au lieu d'un trois ou quatre que vous pouviez avoir.

Framboisiers.

Les framboisiers peuvent être forcés à peu près par le même procédé que les fraisiers. On sait que les tiges bisannuelles du framboisier meurent tous les ans après avoir porté fruit, et que de jeunes pousses les remplacent pour donner la récolte de l'année suivante. Mettez dans un très-grand pot ou dans une caisse une belle touffe de framboisier dès la fin d'octobre. Retranchez environ le tiers de la longueur des pousses annuelles qui forment cette touffe, et qui n'ont pas encore porté fruit ; la partie réservée ne tardera pas à entrer en végétation dans la chambre sans feu où vous déposerez les framboisiers pendant vingt à vingt-cinq jours. Au bout de ce temps, ils doivent déjà montrer leurs boutons à fleurs. Placez alors leurs caisses le plus près possible des fenêtres, car ils ont autant besoin de lumière vive que de chaleur. Les framboises ne tarderont pas à se former, et elles arriveront à maturité au milieu de la mauvaise saison, circonstance qui contribuera assurément à vous les faire trouver meilleures.

Grosilliers.

Pour faire pendant à vos caisses de framboisiers, en supposant que votre chambre soit éclairée par deux fenêtres, placez en regard

d'un Framboisier un Groseillier élevé en caisse, faisant partie de la garniture du jardin sur le balcon. Vous pouvez par exemple, mettre à un angle d'une fenêtre un Groseillier à fruit blanc, faisant vis-à-vis à un Framboisier à fruit rouge, et à l'autre fenêtre, un Groseillier à fruit rouge, en regard d'un Framboisier à fruit blanc. Une fois là, vous n'avez plus à vous en occuper que pour les arroser modérément soir et matin, et pour retourner les caisses tous les deux jours, afin que toutes les parties de l'arbuste profitent également de la lumière, dont il a un indispensable besoin. Sur le Groseillier forcé de cette manière vous ne récolterez pas de Groseilles mûres avant la fin d'avril ; mais, à cette époque de l'année, vous serez encore loin de l'époque naturelle de la maturité des Groseilles à l'air libre, et vous devez aussi tenir compte du plaisir que vous aurez en tout l'hiver à voir vos groseilliers fleurir et leurs fruits changer de couleur. Notez, je vous prie, que cette manière de forcer le Groseillier dans une chambre chauffée ne peut vous donner le résultat que vous en devez espérer, si les Groseilliers sont arrachés et mis en caisse au moment où vous vous proposez de les forcer. Le Groseillier, quoique très-vivace, est un arbuste qui ne supporte pas la transplantation sans en souffrir plus ou moins, même lorsqu'on le change de place en pleine terre, fût-ce pour le faire passer d'un sol médiocre dans un meilleur. Il faut donc, pour qu'un Groseillier forcé se comporte bien, qu'il ait été mis en caisse depuis un an pour le moins, ou mieux, qu'il ait été élevé en caisse dans le but de le forcer. Ceux qui se trouvent dans cette dernière condition peuvent, pendant un certain nombre d'années indéterminé, être forcés tous les deux ans, abandonnés dans l'année d'intervalle au cours naturel de leur végétation : ils ne s'en porteront que mieux, et n'en seront que plus productifs.

Voici encore une petite expérience que je vous engage à faire avec une branche de Groseillier que vous choisirez suffisamment chargée de boutons à fruits. Plongez cette branche, vers la fin de décembre, dans une carafe pleine d'eau pure. Au bout de quelques jours, les yeux à bois s'ouvriront et produiront des feuilles ; les boutons à fleurs s'ouvriront à leur tour, et fleuriront comme si la branche de Groseillier était restée sur le buisson d'où vous l'avez détachée. Les fleurs ne noueront pas toutes, et celles qui noueront ne donneront pas toutes des Groseilles bien formées et de leur volume normal ; mais enfin, ce seront des Groseilles, et, quand même vous n'en auriez que quelques grappes à demi mûres et faiblement colorées, ce serait encore un curieux résultat que ces feuilles, ce bois, ces fleurs et ces fruits, formés aux dépens d'une carafe d'eau et de l'air de votre chambre, décomposé par les parties vertes d'une branche de Groseillier végétant sans terre et sans racines. Si vous voulez pousser l'expérience jusqu'au bout, retirez de l'eau la branche de Groseillier, rognez deux à trois pouces de son extrémité inférieure, et mettez-la, comme une bouture, dans un pot rempli de bonne terre que vous placerez sur un balcon à l'ombre, et que vous aurez soin de bien arroser ; la bouture s'enracinera, et si vous taillez très-court ses branches latérales en

hiver, la branche bouturée poussera vigoureusement au printemps de l'année suivante. Vous pourrez ensuite, à volonté, forcer le nouveau Groseillier, ou le laisser croître, fleurir et fructifier à l'air libre.

Cerisiers nains forcés

De tous les arbustes à fruits que vous pouvez prendre plaisir à forcer dans votre chambre, et que vous pouvez préférer au Groseillier, car vous ne pouvez guère avoir les deux à la fois, le plus agréable est le cerisier. Donnez la préférence à l'une des espèces que je vous ai déjà signalées comme supérieures et procurez-vous chez un pépiniériste l'un de ces Cerisiers le plus nain possible, cultivé en pot ou en caisse depuis un an pour le moins. Si vous possédez un petit jardin, je vous livre un petit secret dont je vous autorise à tirer le meilleur parti possible. Achetez quelques Cerisiers à fruit doux, à branches droites greffés bas, près de terre, comme pour les conduire en espalier. Ne leur laissez à chacun qu'une branche, comme si vous vouliez leur former une tête à haute tige. Après la chute des feuilles, incisez cette tige unique, de haut en bas, en biais, à la moitié environnante de son épaisseur. Couvrez la coupure d'un linge maintenu par une ligature, et taillez le Cerisier à deux ou trois pieds au-dessus de sa greffe ; puis, mettez-le dans un pot ou dans une caisse, et laissez-le passer en cet état une année à l'air libre. Ce Cerisier ainsi traité ne grandira plus ; il ne produira que de petites branches latérales courtes et toutes chargées de boutons à fruits. L'année suivante seulement, forcez ce Cerisier dans la chambre chauffée, en procédant de point en point comme pour forcer le Groseillier. Les Cerisiers nains ainsi traités ont peu d'avenir, ils ne doivent vivre que quelques années, et ne peuvent être forcés qu'une seule fois ; mais ils ont donné, sous des dimensions réduites, une récolte très-abondante d'excellentes cerises ; c'est tout ce que vous pouvez raisonnablement leur demander. Notez que presque tous les Cerisiers nains forcés dans les serres ont été rendus nains par le même procédé.

Quand vous aurez un Groseillier ou un Cerisier bien chargé de fruits mûrs, invitez vos amis à dîner, et, au dessert, faites passer autour de la table par votre domestique la caisse renfermant l'un de ces jolis arbustes, et engagez les dames à cueillir elles-mêmes la part la plus intéressante de leur dessert. Si la table est assez grande et qu'elle réunisse un assez grand nombre de convives, vous pouvez, en masquant la surface des pots sous un papier plissé et découpé, les faire figurer au centre de la table du dessert, entourés de quelques vases remplis de fleurs ; il en seront le plus bel ornement.

Ananas cultivé dans l'appartement.

J'aborde une autre culture plus difficile sans être beaucoup plus dispendieuse, culture que peu d'amateurs entreprennent, ne pensant pas qu'elle puisse réussir dans un appartement ; je veux parler de la culture de l'Ananas. Il est possible que vous ayez vu des Ananas mûrs à l'étalage des glaciers, des confiseurs ou des marchands de comestibles ; il est probable que vous n'en avez jamais goûté : c'est une raison de plus pour que je vous engage avec instance

a en tenter la culture. Armez-vous seulement de beaucoup de patience. Chez les jardiniers de profession, la culture de l'Ananas dure de dix-huit mois à deux ans ; c'est le temps le plus court au bout duquel il soit possible d'en obtenir des fruits mûrs. Dans votre appartement, vous n'en obtiendrez guère qu'au bout de trois ans ; mais qu'importe si vous réussissez ? Et je puis vous promettre que vous réussirez, si vous suivez de point en point mes indications. Les Ananas que vous obtiendrez ne seront pas de toute première qualité ; ils ne soutiendront la comparaison ni par la saveur, ni pour le volume, avec ceux qui ont pu, aux étalages des marchands, vous faire commettre le péché d'envie ; mais, bien qu'il puisse y en avoir de meilleurs, comptez que ceux de vos amis à qui, après trois ans de soins, vous en offrirez une tranche, les trouveront excellents. Mettez-vous donc courageusement à l'œuvre, et le succès, malgré les difficultés de l'entreprise, couronnera vos efforts.

D'ailleurs, avant d'en commencer la culture, je crois devoir vous avertir d'une chose, c'est que vos Ananas, bien de seconde qualité seulement, seront aussi bons pour le moins que ceux dont on expédie de pleines cargaisons, en les emballant dans de la glace, et qui arrivent tous les ans à Londres, de l'île d'Eleuthéra, l'une des îles Lucayes, ou de Bahama. Les navires qui doivent les emporter sont allés d'abord chercher de la glace au Canada ; de là ils sont revenus prendre les Ananas à Eleuthéra, et ils ont fait voile pour Londres, où les Ananas sont, à leur arrivée, vendus aux enchères publiques, ainsi que la glace parfumée dans laquelle ils ont voyagé. Mais ces ananas sont petits et de peu de valeur, n'ayant reçu sur le sol natal aucun soin de culture, ils n'approchent pas de ceux qu'une culture savante sait faire naître dans les serres d'Europe ; ils sont enfin, je le répète, inférieurs même à ceux que peut vous donner la culture dans l'appartement ; ceci soit dit à titre d'encouragement.

Il faut en premier lieu vous procurer de la terre à Ananas ; tous ceux qui cultivent ce roi des fruits vous vendront de cette terre à juste prix, il ne s'agira plus que de vous procurer du plant. Vous pouvez, à votre choix, procéder par semis ou par plantation. Les Ananas cultivés dans les serres donnent assez souvent des graines fertiles qu'on peut semer pour en obtenir du plant ; mais quand on procède de cette manière, comme le jeune plant d'Ananas de semis se développe très-lentement, on perd une année, et l'on allonge aussi d'un an la durée d'une culture déjà trop longue. Les semences de graines d'Ananas ne sont réellement à leur place que dans les serres des jardiniers de profession qui se sont fait une spécialité de la culture de l'Ananas. Ils sèment beaucoup de graines d'Ananas, et ils font bien ; car les meilleures variétés d'Ananas qui sont actuellement dans le commerce de l'horticulture ont été obtenues de semis.

Couronne de l'Ananas.

Ce moyen rejeté, il vous reste le choix entre les cilletons et les couronnes. Les cilletons naissent au bas de la tige de l'Ananas ni plus ni moins que ceux du vulgaire Artichaut ; les couronnes sont le bouquet de

feuilles charnues qui surmonte le fruit, et qui peut servir de plant, de même que les cilletons. C'est une couronne que je vous engage à choisir, et voici pourquoi. Si vous achetez une couronne d'Ananas chez un glacier ou un confiseur qui ne vous la vendra pas très-cher, vous verrez le fruit dont cette couronne aura fait partie. Vous pourrez choisir la couronne d'un Ananas très-volumineux et très-parfumé ; vous savez d'avance que celui que vous en obtiendrez ne lui ressemblera que de loin, mais il sera toujours plus gros et meilleur que si la couronne que vous planterez provenait d'un Ananas petit et de qualité secondaire. Si vous achetez un cilleton au lieu d'une couronne, il se peut que le hasard vous serve bien et qu'on vous vende du plant d'une très-belle et très-bonne espèce ; mais vous n'avez à cet égard aucune garantie, et le contraire est également possible. Puisque je vous engage à préférer une couronne à un cilleton, je dois vous expliquer ce que c'est que la couronne de l'Ananas. Lorsque après deux années de cultures vous verrez sortir du centre de la touffe de feuilles de l'Ananas une tige florale chargée de nombreuses fleurs rangées régulièrement en touffe tout autour de la tige, vous serez étonné de la manière dont se forme le fruit qui succède à ces fleurs. D'abord chaque fleur donne naissance à un très-petit fruit isolé qui grossit rapidement, de sorte que tous les fruits finissent par se toucher. Quand ils en sont là, comme ils continuent à grossir jusqu'à leur maturité, ils se soudent les uns aux autres, et finissent par ne faire à eux tous qu'un seul fruit, entourant la tige, qui disparaît et se fond pour ainsi dire au centre de ce fruit composé. Quant à la touffe de feuilles par laquelle se termine la tige, disposition qu'on retrouve chez le Fritillaire ou Couronne Impériale, elle subsiste au-dessus du fruit ; c'est ce que les jardiniers ont nommé la couronne de l'Ananas.

Allez donc rendre visite à un confiseur ou bien à un glacier, et achetez-lui une couronne d'Ananas, achetez-en même deux pendant que vous y êtes afin de n'y pas revenir, si l'une des deux refuse de s'enraciner, ce qui arrive quelquefois. Gardez-vous de planter la couronne aussitôt après qu'elle est séparée du fruit, elle pourrirait et ne s'enracinerait pas. Il faut la traiter comme une plante grasse qu'elle est réellement, et la laisser cicatriser sa plaie pendant quelques jours, après quoi, en arrosant modérément la terre du pot où elle est plantée, elle formera de jeunes racines et se mettra à végéter d'autant plus vigoureusement que votre appartement sera mieux chauffé. Placez le pot contenant votre Ananas sur un meuble où la place ne manque pas à la plante pour se développer à l'aise ; car, au bout de quelques mois, ses feuilles auront pris un grand développement en s'écartant dans tous les sens, et il importe qu'elles ne soient pas gênées dans leur croissance.

Lavage des feuilles.

C'est ordinairement à l'âge d'un an que les Ananas sont attaqués d'une sorte de galle d'insectes analogue à la cochenille, qui se multiplie avec autant de rapidité que le puceron, se répand sur toutes les feuilles, les suce, et finirait par faire périr la plante, si vous ne vous hâtiez d'y

mettre ordre. Faites une forte infusion de tabac ; le meilleur pour cet usage est le plus fort, celui que les fumeurs connaissent et estiment sous le nom de tabac de caporal. Laissez refroidir cette infusion ; imbibez-en une éponge douce et lavez-en les feuilles de l'Ananas l'une après l'autre, dessus et dessous, jusqu'à ce que tous les insectes aient disparu. Pendant cette opération, que vous répétez à plusieurs reprises pour vous assurer que l'ennemi est complètement anéanti, prenez bien garde de vous couper les doigts : les bords des feuilles de l'Ananas sont tranchants comme des lames de rasoir récemment affilées ; néanmoins, avec beaucoup d'attention et un peu d'adresse, vous réussirez à effectuer sans vous blesser cette indispensable toilette des feuilles de votre Ananas.

Rempotage.

Le voilà parvenu à la fin de sa première année. C'est pour la plante une époque critique ; elle languit, et sa croissance éprouve un temps d'arrêt : dépotez-là, et vous en connaîtrez la cause. Les racines ont envahi et pour ainsi dire absorbé toute la terre, elles se sont repliées sur elles-mêmes et ne trouvent plus à leur portée de nourriture suffisante. La vue de ce paquet de racines vous effraye ; comment loger dans votre chambre un pot assez grand pour les contenir à l'aise et leur fournir de quoi vivre ? Ne vous embarrassez pas, armez-vous d'un bon couteau, et retranchez toutes les racines, afin que la plante se retrouve précisément, sauf son accroissement, dans le même état où elle était au moment où vous l'avez traitée comme une bouture ; c'est encore ce qu'il faut faire de l'Ananas d'un an de plantation. Déposez-le pendant quelques jours étendu de tout son long sur une table ou une commode, et, quand la coupure vous semblera suffisamment séchée par le contact de l'air, remettez la plante dans le même pot, dont vous aurez en entier renouvelé la terre, sans y mêler aucune portion de celle qu'il avait reçue en premier lieu. Arrosez largement l'Ananas ainsi privé de ses racines et rempoté, il ne tardera pas à en faire de nouvelles ; nettoyez-le comme il est dit ci-dessus, pour le délivrer de la poussière et des insectes. A la fin de la seconde année, il commencera à vous donner non pas un fruit, mais l'espérance

d'un fruit ; c'est-à-dire que vous verrez un rudiment de tige florale se former au centre de ses feuilles, qui auront pris un très-grand accroissement.

L'Ananas, pour qu'il puisse à sa seconde année former une tige florale dans une chambre habitée, n'en doit pas sortir, même dans la belle saison, si ce n'est durant les journées les plus chaudes de l'été. Mais, même pendant la canicule, ne lui laissez jamais passer la nuit dehors sur le balcon, un orage pourrait survenir, et le succès acheté par tant de soins et une si longue attente serait compromis.

A la fin de la seconde année, rempotez l'Ananas, soit qu'il marque, soit qu'il n'ait encore que des feuilles, et donnez-lui de nouvelle terre dans un pot un peu plus grand que le précédent, après avoir, comme au premier rempotage, supprimé toutes les racines et laissé se cicatriser la plaie résultant de cette sévère amputation.

Quand votre Ananas a subi cette dernière épreuve, qu'il en a triomphé, qu'il a formé son troisième faisceau de racines, et qu'il en est à la troisième reprise de sa végétation, le succès est certain. C'est alors que vos soins seront récompensés et que vous éprouverez le plus vif plaisir à voir de jour en jour s'allonger la tige florale de l'Ananas, se développer ses boutons, ses fleurs, et enfin son fruit, d'abord vert ou d'un ton violet, selon la variété à laquelle il appartient, puis enfin de ce jaune particulier qu'on pourrait nommer jaune-ananas. Ne vous hâtez pas trop de le cueillir avant qu'il soit aussi mûr qu'il peut le devenir sous l'influence de la température qui régit dans votre appartement. Sa pleine maturité s'annoncera d'ailleurs suffisamment d'elle-même par l'odeur suave qu'il exhale, odeur tellement prononcée, que, dans les derniers temps, vous ne pourriez, sans inconvénient pour votre santé, le garder dans la chambre à coucher.

Voilà votre Ananas mûr ; il faut le cueillir et le manger sans tarder plus longtemps, sous peine de le voir pourrir sur sa tige. Il vous semble que c'est presque dommage, et c'est avec une sorte de sentiment de regret que vous vous décidez à livrer à la consommation ce fruit d'une plante à laquelle, en la soignant depuis sa naissance pendant trois longues années, vous n'avez pas pu ne pas vous attacher.

REVUE DE LA COLONISATION.

Revue de la Colonisation.—La Colonisation dans le Bas Canada—Un emprunt en faveur de la Colonisation.

LA COLONISATION.

Plusieurs journaux anglais s'alarment du mouvement de colonisation, pourtant bien lent et trop faible, qui se fait sentir parmi notre population, et critiquent avec amertume le gouvernement qui le favorise et le clergé qui le dirige. Le secret de ces attaques, c'est que la population anglaise des *Townships* voudrait y dominer sans partage, et qu'elle voit avec jalousie les canadiens s'emparer des terres qu'elle destinait à ses nationaux, former des établissements tout autour d'elle et la devancer

dans la pacifique conquête de ce pays nouveau.

Ces journaux ont trouvé un antagoniste inattendu dans le *Commercial Advertiser*, qui est descendu dans l'arène, pour nous défendre sans nous ménager. Son article, que voici en entier, contient à travers des exagérations malveillantes bien des choses justes.

« Les efforts combinés qui ont été récemment tentés pour encourager la colonisation des terres incultes dans le Bas-Canada par le surplus de population franco-canadienne des

vieux Districts,—efforts qui ont été appuyés par le clergé catholique qu'on suppose avoir été indûment secondé par le gouvernement, —ont provoqué une discussion dans plusieurs journeux provinciaux, qui semblent voir dans ces efforts les preuves d'une conspiration contre le progrès et l'ascendant protestants.

Si ces efforts étaient infiniment plus rigoureux qu'ils ne sont et paraissaient devoir réussir dans une bien plus large mesure, nous avouons que nous y verrions beaucoup à louer et rien à craindre. Le système de division et de subdivisions continuelles de la propriété entre héritiers dans le Bas-Canada a produit le même résultat qu'en France. Des terres à peine suffisantes pour le soutien d'une seule famille dans l'aisance ont été chargées de pourvoir à la subsistance de trois ou quatre familles; l'énergie des cultivateurs a été confinée dans une étroite sphère d'action et par là réprimée; les améliorations ont été retardées par la pauvreté qui entraînait un système de culture impuissant et empêchait de remédier à un état de chose qui s'aggravait d'année en année.

Ainsi la majorité des cultivateurs Canadiens-Français, payant des rentes nominales et la moins taxée de toutes les populations, avec un bon sol et un beau climat, un marché profitable et facile, devint cependant chaque année plus pauvre, et avec la plus stricte économie, ne tira que sa subsistance d'un sol surchargé.

Derrière leurs établissements se trouvait une vaste étendue de forêts qui sollicitait leur esprit d'entreprise en lui offrant une carrière plus vaste, féconde et profitable, mais leur énergie rétrécie reculait devant les premières difficultés de la lutte avec les forêts, et ils ne possédaient pas les moyens de subsister en attendant que les terres nouvelles fussent défrichées. Cela produisit une énorme émigration aux Etats-Unis, où les jeunes femmes trouvaient de l'emploi dans les fabriques et où les jeunes gens devenaient porteurs d'eau et scieurs de bois au milieu d'un peuple qui les méprisaient, perdaient les mœurs simples de leurs pères, abandonnaient leur foi sans en acquérir une autre, et prenaient tous les vices sans les vertus de leurs nouveaux concitoyens.

S'il est avantageux pour le Canada d'encourager l'immigration étrangère et de dépenser de fortes sommes pour amener sur nos bords la population surabondante de l'Europe, il doit être certainement plus avantageux encore de retenir ses propres enfants sur son sol. Plusieurs canadiens-français patriotes se sont dévoués à cette tâche avec le secours du clergé catholique et l'encouragement du gouvernement. A l'idée philanthropique a pu se mêler quelque espoir de surmonter l'infériorité numérique de la population du Bas-Canada, et d'augmenter l'influence politique des canadiens-français; mais nous ne voyons pas que la tentative soit moins louable à cause de cela. Et loin de craindre pour les intérêts anglais si elle réussit, nous avons peur seulement qu'elle manque à cause de l'antipathie enracinée de ce peuple pour les efforts individuels dans une nouvelle carrière, et par le défaut de confiance en soi-même, en ses propres forces, et de ses patients efforts en vue d'un résultat lointain qui constitue le véritable colon.

Les Sociétés de colonisation ont, quoiqu'il en soit, pris la bonne voie; elles ont reconnu que la colonisation franco-canadienne devait être organisée en Sociétés régulières sous la direction d'un chef, et autant que possible avec les accessoires d'une Société établie; que tant que le noyau du nouvel établissement ne serait pas bien formé dans le désert avec l'église, l'école, le moulin, le docteur, le notaire, les commerçants et les ouvriers nécessaires, le moins possible devait être laissé aux efforts individuels. Mais ce point atteint, il n'y a pas de doute que les efforts individuels suffiront pour amener la rapide agglomération de la population autour de ce noyau.

Le colon américain ou anglais a plus de force individuelle; il pénètre dans les solitudes sans se préoccuper de savoir si quelqu'un l'y suivra; il est convaincu que si l'endroit où il se fixe est bon, il aura bientôt des voisins, et qu'à mesure que les besoins naîtront, les renforts d'outils et autres accessoires de la civilisation viendront. En attendant, il se met à l'œuvre pour tirer le meilleur parti possible de sa position, se contente d'un sentier à travers les bois au lieu de route, et d'un tronç d'arbre jeté sur un ruisseau au lieu de pont, et au milieu du silence farouche des forêts, à cinquante milles de la plus prochaine habitation, élève une famille de rudes pionniers dans cette solitude complète qui a un si grand charme pour la race anglo-saxonne et qui a fait de Robinson Crusoe le livre favori de tous les anglais, grands et petits, depuis tant de générations, mais qui, en quelques mois, rendrait fou un Canadien-Français. Pour un Français, la société et la co-opération sont tout; pour un anglais, ce n'est rien.

C'est pour cela que toutes les colonies Françaises ont été des entreprises du Gouvernement, et qu'aussitôt que la protection du Gouvernement a cessé, elles ont décliné. Les colonies anglaises, au contraire, quoique créées par des efforts combinés, ont prospéré précisément en proportion qu'elles ont été laissées à l'entreprise individuelle; et la rapide colonisation du territoire des Etats-Unis, sauf quelques exceptions peu importantes, a été le résultat des efforts individuels agissant sans accord concerté et indépendants les uns des autres. Durant un siècle la population Franco-Canadienne du Bas-Canada a franchi à peine les limites de ses anciens établissements, tandis que la population anglaise s'est étendue partout sur tout le continent."

Us emprunt en faveur de la Colonisation.

Un ami du pays et de la colonisation nous presse de soumettre à la considération de ceux qui sont chargés de nos intérêts et de nos destinées quelques idées dont l'application pratique ne serait pas sans influence non plus sur ces intérêts et ces destinées.

Il trouve dans la différence de conformation topographique du Haut et du Bas-Canada une raison décisive d'y établir aussi un différent système de colonisation. Il dit que la somme octroyée chaque année à cette fin répond amplement aux besoins du Haut-Canada qui n'a aucun obstacle naturel à vaincre pour avoir des routes dans son sein; mais que le cas est parfaitement contraire pour le Bas-Canada, où

il faut avoir à traverser à tout moment des rochers, des savanes ou des montagnes pour pratiquer des chemins, tandis que le Haut-Canada est un pays de plaine où il ne s'agit que de déblayer le pays de ses bois menus.

Ces raisons le convainquent qu'avec la part offerte au Bas-Canada des fonds votés pour la colonisation, il lui sera complètement impossible de tenir le pas avec l'autre sous ce rapport; et il suggérerait alors de donner de suite à notre partie du pays une somme de £250,000 qu'on pourrait émettre en débiteures afin de faire largement face aux besoins impérieux de la colonisation dans le Bas-Canada.

Avec le système d'aujourd'hui il maintient que la colonisation va languir pour ne pas dire être paralysée, tandis que, avec celui dont il suggère l'adoption, il est démontré qu'elle prendrait de suite son essor.

Il dit, non sans raison, que le gouvernement qui ferait cela serait sûr d'être le gouvernement le plus sûrement et le plus légitimement populaire, comme le plus singulièrement favorable qui fut jamais.

Nous ne faisons qu'esquisser ici des idées qui nous paraissent avoir, en effet, un côté sérieux qui n'est pas à mépriser, et nous sommes sûr qu'elles ne manqueront pas non plus d'attirer la favorable considération à laquelle elles s'adressent tout spécialement. En nous faisant l'écho de ces idées nous ne faisons pas difficulté d'avouer que nous les épousons très sympathiquement. Heureux si nous n'en affaiblissions pas la valeur et la portée.

La colonisation, là est le salut et l'avenir du Bas-Canada. Tout ce qui convergera vers ce centre de toute prospérité fondamentale, tout ce qui prêtera la main au développement de ces intérêts sur lesquels repose le sort du pays, sera sûr de travailler efficacement et patriotiquement à l'édification d'une société qui n'a été si longtemps en souffrance que parce que le monopole qu'on a fait de ses terres a paralysé son action. C'étaient les réserves du

clergé protestants d'un côté, c'était l'accaparement de la Compagnie des Terres de l'autre, qui venaient à la traverse de cette prospérité de la colonisation qui est tout pour nous dans nos conditions d'isolement géographique et social de tout ce qui nous ressemble.

Nous croyons donc interpréter le véritable sentiment public en disant que c'est vers là qu'il faut diriger les millions qu'on demande sans cesse à notre coffre public pour des projets fantastiques qui ne sont bons souvent qu'à profiter à la petite vanité de ceux qui rêvent gloire et panache militaires et lauriers fanés avant d'éclorre sur le champ de mars. La milice veut des millions; le Grand Tronc veut des millions; mais la colonisation veut elle aussi, non pas précisément des millions; elle se contenterait bien volontiers de quelques deux cents mille louis; et avec cela elle promettrait bien de faire au pays une condition mille fois plus heureuse et plus prospère que tous les volontaires ou conscrits du monde ayant des colonels sortis de terre comme des champignons.

Que sont après tout £250,000 appliqués de cette façon, sinon un prêt profitable à la grande masse de notre population? car n'oublions jamais qu'il a été dit avec autant de vérité que de bonheur: que c'est le peuple de la campagne qui fait le pays.

Pourquoi insisterions-nous davantage?

Nous avons dû toutefois nous appesantir un peu sur ce plan de rédemption dont nous embrassons les vues et les données avec empressement. Encore une fois, il nous paraît de facile réalisation et gros des plus sûrs résultats. S'il trouve la même faveur aux yeux de ceux qui, plus heureux que nous, peuvent lui donner l'essor, nous pouvons nous flatter de voir bientôt son efficacité se faire sentir.

C'est dans cette espérance que nous le livrons à l'appréciation de l'opinion publique, et que nous invitons nos confrères de la presse à y apporter leur contingent de bienveillante attention.

REVUE COMMERCIALE.

LES RECOLTES EN EUROPE.

Les nouvelles qui nous arrivent du continent européen confirment les prévisions d'une récolte abondante faite dans les meilleures conditions. En Angleterre plus particulièrement le rendement est élevé et la qualité des grains est supérieure. Notre marché d'exportation se ressent de ce surplus dans la production européenne et plusieurs vaisseaux d'automne venus ici pour se charger de grains, ont dû prendre une cargaison de bois.

LES RECOLTES EN CANADA ET AUX ETATS-UNIS.

Le continent américain est aussi favorisé que l'Europe pour la récolte de 1863. Les prix se maintiennent extraordinairement hauts sur le marché de Montréal, et nous

devons nous attendre à une baisse certaine aussitôt que la clôture de la navigation mettra fin à l'exportation aux Etats-Unis, Nos cultivateurs doivent donc s'empressement de vendre aux prix suivants.

Potasse par quintal,.....	\$6.10 à 6.15
Perlasse, ".....	6.85 à 6.90
Farine Fine par 196 livres,...	4.00 à 4.10
No. 2, Superfine,.....	4.20 à 4.25
No. 1, ".....	4.30 à 4.40
Fancy, ".....	4.50 à 4.70
Extra, ".....	5.20 à 5.30
Supérieure Extra Superfine,..	0.00 à 0.00
Blé (H. C.) Blanc par 60 lbs, ..	\$0.90 à 1.02
Blé (H. C.) Rouge ".....	0.90 à 0.91
Pois par 66 livres,.....	0.70 à 0.71
Blé d'Inde par 66 livres,.....	0.55 à 0.56
Orge par 50 livres,.....	0.80 à 0.85
Avoine par 40 livres,.....	0.45 à 0.50
Beurre par livre,.....	0.15 à 0.15
Fromage par livre,.....	0.08 à 0.08½